

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUTS LES MOIS

VOL. V.

MONTRÉAL, OCTOBRE 1886.

N° 6.

SOMMAIRE

AVIS DE L'ADMINISTRATION. — UNE NOUVELLE LISTE D'ABONNÉS. — EXTRAIT DU NATURALISTE CANADIEN. — ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Avis d'érection et délimitation de municipalités scolaires—Rapport financier des commissaires d'écoles de Montréal—Séance extraordinaire de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale J.-C.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Méthodes de Lecture et leur application—Exercices de mémoire et de déclamation: L'Ange gardien, La leçon du curé de village—Dictées syntaxiques—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Exercices sur la ponctuation—Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique—Problèmes d'algèbre—Problèmes divers. — TRIBUNE LITTÉRAIRE: Correspondance—Beaux-arts—Langue française et littérature.—LECTURE POUR TOUS: Education catholique en Canada.—Histoire des choses vulgaires qui nous entourent: De la chevelure, etc.—Statistiques religieuses—Variétés. CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Nos abonnés sont priés de se rappeler que l'abonnement au journal est invariablement payable d'avance, et date du 1er mai dernier. Ainsi donc nos retardataires feront bien de nous faire parvenir sans plus de retard le montant de leur abonnement, soit \$1.00. L'argent devra être expédié par lettre enregistrée ou mandat-poste à MM. C. O. Beauchemin et Fils, Nos 256 et 258 rue St-Paul, Montréal (Canada).

Nous avons besoin au bureau de notre journal du No 49 (année 1885) de la "Gazette Officielle" de Québec. Celui de nos lecteurs qui aurait l'obligeance de nous le procurer nous rendrait un grand service.

UNE NOUVELLE LISTE D'ABONNÉS.

Nous avons reçu de M. T. A. Bernier, surintendant de l'éducation dans la province de Manitoba (section catholique), une liste de 20 abonnements au *Journal*

de l'Instruction publique, et nous le prions d'agréer, à cette occasion, nos plus sincères remerciements.

Nous ne saurions être trop reconnaissant à M. le Surintendant de Manitoba des efforts qu'il fait pour répandre notre journal dans cette partie de la Puissance. Il comprend, d'un côté, qu'une revue pédagogique est un auxiliaire pour l'instituteur, et que, d'un autre côté, l'enseignement est une œuvre tellement complexe, que, pour réussir, le maître a besoin non seulement de la science qu'il a pu acquérir lui-même, mais encore des lumières de ceux qui ont embrassé la même carrière que lui.

Nous ne prétendons pas ici que notre humble revue renferme tous les avantages que l'on désirerait trouver dans un journal d'éducation; mais on nous permettra peut-être de croire que, telle qu'elle est, elle peut contribuer, au moins dans une faible mesure, à rendre plus faciles les fonctions de l'instituteur.

Extrait du NATURALISTE CANADIEN, numéro de septembre 1886.

"JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Montreal, Beauchemin et fils, 32 pages in-8° par mois. Prix \$1.

"Nous aurions dû annoncer plus tôt la réapparition de cette utile publication, d'autant plus que nous prêtons d'ordinaire une attention toute particulière à tout ce qui concerne l'instruction. C'est un journal très complet, très bien fait, et pour ainsi dire indispensable à tous ceux qui se livrent à l'éducation de la jeunesse. Les règles de la pédagogie, les notions les plus utiles d'hygiène, des exercices orthographiques, des problèmes d'arithmétique et d'algèbre, et quelques

pages de lectures des plus intéressantes, sont les matières ordinaires qui remplissent ces pages, et y sont traitées d'une manière aussi pratique que rationnelle. La dernière livraison reçue portait le numéro 4 du volume V."

Que le *Naturaliste Canadien* veuille bien accepter nos plus sincères remerciements à l'occasion des bonnes paroles qu'il nous adresse ici. Ces paroles nous sont d'autant plus précieuses et plus encourageantes, qu'elles viennent d'un homme dont la compétence et la sincérité ne sauraient être révoquées en doute.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS

de demande de délimitation, érection, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e section, 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité de "Ouiatchouan," dans le comté de Chicoutimi, le village de "Roberval," comprenant les lots Nos 9, 10, 11, 12 et 13, du rang B, du canton de Roberval, avec cette partie du lot No 14, du dit rang, comprise dans les limites de la municipalité rurale du dit village de "Roberval," et de l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Roberval."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS

de demande d'annexion, délimitation, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Détacher, pour les fins scolaires de la paroisse de "l'Islet," dans le comté de l'Islet, cette partie de territoire connu sous le nom de la "Lisière," et l'annexer à la paroisse de "Saint-Eugène," dans le même comté, comme elle l'est déjà pour les fins canoniques.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS

de demande d'annexion, délimitation, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire de "Saint-Evariste de Forseyth" (dans le comté de Beauce), les quinze premiers lots du 13e et 12e rangs du "canton Dorcet," et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de "Saint-Sébastien du Lac Aylmer," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande de délimitation, en vertu de la 41e Vict., chap. VI, sec. 5.

Pour annexer les lots Nos 17 à 30 du 11e rang de Saint-Joseph de Wakefield, même comté, pour les fins scolaires.

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE MONTRÉAL.

Nous publions aujourd'hui le "Rapport financier des Commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal," adressé à l'honorable Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, pour l'année scolaire 1885-86.

Ce rapport comprend d'abord un état des recettes et des dépenses effectuées par le bureau des dits commissaires, du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886 inclusivement.

Les recettes de l'exercice montent à la somme de \$112,362.04, en y comprenant l'argent en caisse à la clôture de l'exercice précédent, savoir \$870.89, ce qui fait ressortir à \$111,491.15 le chiffre des recettes propres à l'année 1885-86.

Les dépenses du même exercice montent à la somme de \$110,859.99, ce qui laisse finalement un encaisse de \$1,502.05, dépassant de \$631.16 l'encaisse laissée par l'exercice précédent.

Cette balance en excédent de recettes et cette augmentation de l'encaisse annoncent une bonne et sage gestion des fonds administrés par les commissaires des écoles catholiques de Montréal, et l'on peut dire que tout le rapport est à leur louange. Ajoutons encore que ce document est publié sous la date du 30 juillet 1886, et que la loi accorde jusqu'au mois de novembre pour remplir cette obligation.

Le rapport se continue par quatre cédules, sous les marques A, B, C, D. La cédule A donne le détail des paiements faits par le bureau pour les diverses écoles qui sont sous son contrôle, lesquelles écoles sont au nombre, de 31. L'ensemble de ces dépenses monte à la somme de \$55,417 21.

Dans la cédule B, on voit successivement, pour chaque école, les dépenses, totales, les recettes spéciales quand il y en a, et par suite la valeur nette des dépenses; puis vient la mention du

nombre des élèves de l'école, et enfin le coût par élève pour l'année. Le chiffre des dépenses totales est celui que donne la cédule A; quant aux recouvrements, sept écoles seulement ont des recettes spéciales entrant dans la caisse du bureau, et remontant ensemble à la somme de \$11,105.94; les autres écoles sont dites subventionnées, et reçoivent comme telles une allocation fixe; les dépenses nettes qui restent à la charge du bureau des commissaires s'élèvent donc à \$44,321.27; et comme les 31 écoles comptent ensemble 6,094 élèves, il s'ensuit que chaque élève coûte au bureau, en moyenne, \$4.88½ pour l'année.

Les cédules A et B ne concernent que les écoles primaires relevant du bureau des commissaires catholiques; ce même bureau a aussi sous son contrôle l'Ecole Polytechnique de Montréal, qui fait l'objet de la cédule C. Les dépenses totales de cet établissement montent à \$7,980.13; les recettes, qui proviennent du gouvernement et des élèves, s'élèvent à \$7,341.38; il est donc resté à la charge du bureau un solde de \$638.75.

Quelques renseignements complémentaires font l'objet de la cédule D; on y rappelle le nombre des élèves pour chacune des 31 écoles primaires, et l'on ajoute le nombre des professeurs employés, et le sexe des élèves admis. En somme, les 9,094 élèves reçoivent les soins de 188 professeurs, ce qui fait, en moyenne, un peu plus de 48 élèves par maître. Quant au sexe des élèves admis, il y a 11 écoles de garçons, 9 écoles de filles, et 11 écoles mixtes. La moyenne du nombre des élèves par maître prouve que le bureau n'engage pas plus de maîtres que n'en exige le service des écoles.

Le rapport des commissaires se termine par le bilan financier au 30 juin 1886. L'actif monte à \$544,706.96, et le passif à \$408,240.19, d'où ressort un excédent actif de \$136,466.77. La presque totalité de l'actif se trouve représentée par les immeubles et par le matériel de service (meubles, instruments, livres.) estimés ensemble \$538,461.97; le reste comprend l'argent en caisse, les avances faites, les effets à recevoir et les objets classiques en magasin.

Ce chiffre considérable de la valeur des immeubles et du mobilier donne lieu

à une observation importante, relativement à la somme consacrée à l'entretien d'une telle valeur. En prenant, dans la cédule A, la somme \$138.95 inscrite sous la rubrique "Entretien des classes," et en l'ajoutant à la somme \$5,038.78 donnée comme "Dépenses générales," on laisse de côté les traitements et octrois, et les dépenses de papeterie, chauffage, éclairage, taxes et cotisations, et l'on obtient alors le chiffre de \$5,177.73, pour l'entretien d'une valeur de \$538,461.97; on peut regarder cette somme consacrée à l'entretien comme bien minime ou même comme insuffisante, puisqu'elle représente un taux n'atteignant même pas 1 pour cent (0,963 pour cent).

En comparant l'état financier de 1886 avec celui de 1885, on constate que l'extinction des dettes du bureau s'est faite, pendant l'exercice 1885-86, dans la mesure suivante: sur les débentures \$15,155.13; sur les obligations hypothécaires \$3,700.00, et sur le dû aux bailleurs de fonds \$3,348.22; ce qui donne un total de \$22,103.35.

L'ensemble de ces remarques justifie ce que nous avons dit au début de cet article, savoir que tout le rapport est à la louange du bureau des commissaires, et que la gestion est conduite avec sagesse et intelligence.

Du reste, c'est ce que l'on a tout droit d'attendre d'un bureau formé par des hommes tels que MM. L. D. A. Maréchal, vicair-général, Ed. Murphy, négociant, et F. D. Monk, avocat, nommés par le gouvernement, et MM. V. Rousselot, curé, J. Grenier et R. Préfontaine, échevins, nommés par la corporation de Montréal. Ces messieurs ont élu comme secrétaire-trésorier M. M. C. Desnoyers, et comme surintendant local M. U. E. Archambault. Le comptable est M. O. P. Jacques. En raison de l'absence de M. le curé Rousselot, qui est en Europe pour raison de santé, le conseil de ville, en son assemblée du 13 septembre 1886, a nommé M. le curé Sentenne, pour remplir les fonctions de commissaire pendant l'absence de M. Rousselot.

*Rapport financier des Commissaires d'Écoles catholiques romains de la cité de Montréal à l'Honorable
Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec pour l'année scolaire 1885-86.*

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES GÉNÉRALES DU 1^{ER} JUILLET 1885 AU 30 JUIN 1886 INCLUSIVEMENT.

RECETTES			
	\$	cts.	\$
			cts.
Argent en caisse, 1er juillet 1885.....			870 89
Reçu de la Cité de Montréal, balance de la taxe, 1885.....	50401	86	
Reçu de la Cité de Montréal, acompte de la taxe, 1886.....	19201	38	
Reçu du Surintendant de l'Instruction publique, octroi annuel pour les Écoles communes, 1885-86.....			69603 24
Reçu du Surintendant de l'Instruction publique, octroi du fonds de l'Éducation supérieure, 1885-86.....			11515 27
Reçu du Surintendant de l'Instruction publique, octroi spécial en faveur de l'École Polytechnique, 1885-86.....			1403 00
Reçu contribution des élèves de l'École Polytechnique pour 1885-86..	6200	00	
	1141	38	
			7341 38
Reçu contribution des élèves de l'Académie C. C. et autres écoles, 1885-86.....			9702 94
Reçu contribution des élèves de l'Académie C. C., pour entrée, arrérages, musique, télégraphie, etc.....			1254 22
Reçu loyers de maisons.....			506 29
Reçu, École Plessis, remboursement taxe 1884.....			20 79
Reçu par billets payables.....			7126 52
Reçu acompte billets recevables.....			500 00
Reçu vente du terrain Carré Richmond.....			2517 50
			\$112362 04
DÉBOURSÉS			
	\$	cts.	
Payé pour le soutien des écoles (voir Cédule A).....	55417	21	
Payé pour livres, instruments de physique et de chimie, traitement des professeurs de l'École Polytechnique (voir Cédule C).....	7980	13	
Payé pour mobilier des diverses écoles.....	230	65	
Payé intérêts sur obligations et billets payables.....	8252	66	
Payé intérêts sur débetures.....	24000	00	
Payé fonds d'amortissement sur débetures.....	8114	38	
Payé frais d'administration.....	3617	50	
Payé traitement et autres dépenses du Surintendant.....	1589	52	
Payé succession Fresne.....	288	22	
Payé canaux et clôtures Académie C. C.....	181	50	
			109671 77
Payé pour commissions sur arrérages, etc.....	95	41	
Payé pour musique, professeur et réparations.....	67	45	
Payé pour abonnements de journaux.....	51	55	
Payé pour livres à la bibliothèque.....	828	73	
Payé pour diverses dépenses à la chapelle, etc.....	145	08	
	1188	22	
Argent en caisse, 30 juin 1886.....	1502	05	
			2690 27
			\$112362 04

CEDULE A.

ETAT DES PAIEMENTS FAITS POUR LE SOUTIEN DES DIVERSES ÉCOLES.

NOMS DES ÉCOLES.	Traitements et Octrois.		Entretien des classes.	Impressions et Papeterie.	Chauffage.	Éclairage.	Taxes et Cotisations.	Dépenses générales.	TOTALS.							
	\$	cts.								\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
1. Académie du Plateau.....	8560	31	64	92	106	45	524	75	219	10	182	15	1225	02	10882	70
2. Ecole Montcalm	4824	89	16	46	39	80	87	55	1	80	17	51	388	87	5376	88
3. Ecole Champlain.....	4770	00	17	81	8	30	211	54	42	75	55	43	525	13	5630	96
4. Ecole Sarsfield.....	4398	71	7	92	6	90	184	86	29	40	35	68	697	05	5360	52
5. Ecole Belmont.....	3132	10	12	07	5	00	285	23	51	95	48	26	701	07	4235	68
6. Ecole Olier.....	3799	95	19	77	11	49	216	95	40	35	34	07	613	52	4736	10
7. Ecole Plessis.....	1400	00	275	25	8	12	1683	37
8. Ecole Sainte-Brigide.....	2200	00	2200	00
9. Ecole Saint-Joseph.....	2800	00	300	00	3100	00
10. Ecole Sainte-Anne.....	2200	00	500	00	2700	00
11. Ecole 40 rue St-Jean-Baptiste...	160	00	160	00
12. Ecole 15 rue Mullins.....	800	00	800	00
13. Ecole 100 rue Ste-Catherine....	800	00	800	00
14. Ecole coin des rues Maison-neuve et Ontario.....	800	00	800	00
15. Ecole coin des rues Visitation et Craig.....	1000	00	1000	00
16. Ecole 2353 rue Notre-Dame.....	900	00	900	00
17. Ecole 102 rue McCord.....	900	00	900	00
18. Ecole coin des rues Mignonne et St-Denis.....	300	00	300	00
19. Institution des jeunes aveugles.....	300	00	300	00
20. Ecole 7 rue Ste-Elisabeth.....	700	00	50	00	750	00
21. Ecole 250 rue Panet.....	150	00	150	00
22. Ecole 21 rue Montcalm.....	250	00	250	00
23. Ecole 199 rue Chatham.....	300	00	300	00
24. Ecole coin des rues Cadieux et Roy.....	300	00	300	00
25. Ecole 312 rue Logan.....	300	00	300	00
26. Ecole 165 rue Ste-Elisabeth.....	250	00	250	00
27. Ecole 616 rue Ste-Catherine....	500	05	30	00	530	00
28. Ecole 258 rue St-Antoine.....	375	00	375	00
29. Ecole 220 rue St-Christophe....	100	00	100	00
30. Ecole 1270 rue Ontario.....	100	00	100	00
31. Ecole du Soir.....	146	00	146	00
	47516	96	138	95	177	94	1786	13	385	35	373	10	5038	78	55417	21

CEDULE B.

ETAT INDIQUANT LA DÉPENSE NETTE POUR LE SOUTIEN DE CHAQUE ÉCOLE.

NOMS DES ÉCOLES.	DÉPENSES GÉNÉRALES.			RECETTES GÉNÉRALES.			Dépenses nettes.	Nombre d'élèves.	Coût par élève par année.
	Traitements et Octrois.	Autres Dépenses.	Dépenses totales.	Allocation du Gouvernement	Reçu des élèves	Recettes totales.			
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.			
1. Académie du Plateau	8560 31	2322 39	10882 70	1403 00	5704 62	7107 62	3775 08	370	10 20
2. Ecole Montcalm.....	4824 89	551 99	5376 88	1253 50	1253 50	4123 38	256	16 11
3. Ecole Champlain.....	4770 00	860 96	5630 96	562 18	562 18	5068 78	350	14 48
4. Ecole Sarsfield.....	4398 71	961 81	5360 52	747 95	747 95	4612 57	319	14 45
5. Ecole Belmont.....	3132 10	1103 58	4235 68	647 52	647 52	3588 16	160	22 42
6. Ecole Olier.....	3799 95	936 15	4736 10	729 92	729 92	4006 18	210	19 08
7. Ecole Plessis	1400 00	283 37	1683 37	1683 37	369	4 56
8. Ecole Ste-Brigide.....	2200 00	2200 00	2200 00	591	3 72
9. Ecole Saint-Joseph.....	2800 00	300 00	3100 00	3100 00	686	4 52
10. Ecole Sainte-Anne.....	2200 00	500 00	2700 00	2700 00	636	4 24
11. Ecole 40 rue Saint-Jean-Baptiste.....	160 00	160 00	160 00	138	1 16
12. Ecole 15 rue Mullins	800 00	800 00	800 00	189	4 23
13. Ecole 100 rue Ste-Catherine.....	800 00	800 00	800 00	422	1 90
14. Ecole coin des rues Maisonneuve et Ontario	800 00	800 00	800 00	776	1 03
15. Ecole coin des rues Visitation et Craig.....	1000 00	1000 00	1000 00	654	1 53
16. Ecole 2353 rue Notre-Dame	900 00	900 00	900 00	534	1 68
17. Ecole 102 rue McCord	900 00	900 00	900 00	383	2 35
18. Ecole coin des rues Mignonne et Saint-Denis.....	300 00	300 00	300 00	105	2 85
19. Institution des jeunes aveugles.....	300 00	300 00	300 00	53	5 66
20. Ecole 7 rue Ste-Elisabeth	700 00	50 00	750 00	750 00	346	2 17
21. Ecole 250 rue Panet.....	150 00	150 00	150 00	94	1 60
22. Ecole 21 rue Montcalm.....	250 00	250 00	250 00	112	2 21
23. Ecole 199 rue Chatham.....	300 00	300 00	300 00	309	97
24. Ecole coin des rues Cadieux et Roy.....	300 00	300 00	300 00	182	1 65
25. Ecole 312 rue Logan.....	300 00	300 00	300 00	123	2 44
26. Ecole 165 rue Ste-Elisabeth.....	250 00	250 00	250 00	82	3 05
27. Ecole 616 rue Ste-Catherine.....	500 00	30 00	530 00	530 00	155	3 42
28. Ecole 258 rue St-Antoine.....	375 00	375 00	375 00	97	3 86
29. Ecole 220 rue St-Christophe	100 00	100 00	100 00	80	4 25
30. Ecole 1270 rue Ontario	100 00	100 00	88 75	296	34
31. Ecole du soir.....	146 00	146 00	100 00	17	5 22
	47516 96	7900 25	55417 21	1403 00	9702 94	11105 94	44311 27	9094	4884

CEDULE C.

ETAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES FAITES POUR LE SOUTIEN DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

DEPENSES			
Traitements		6849 80	
Dépenses		105 87	
Entretien des classes		6 97	
Gardiens		312 00	
Réparations		29 78	
Chauffage		114 87	
Eclairage		20 90	
Impressions et papeterie		36 50	
Taxes		13 60	
Laboratoire		115 84	
Collection numismatique		4 80	
Bibliothèque		369 20	
			7980 13
RECETTES			
Reçu du Gouvernement		6200 00	
Reçu des élèves		1141 38	7341 38
Montant payé par le bureau			638 75

CEDULE D.

ETAT INDICANT LE NOMBRE DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DANS CHAQUE ÉCOLE.

NOMS DES ÉCOLES	Nombre d'élèves.	Nombre de professeurs	SEXE
1. Académie du Plateau	370	11	Garçons.
2. Ecole Montcalm	256	6	"
3. Ecole Champlain	350	7	"
4. Ecole Sarsfield	319	6	"
5. Ecole Belmont	160	4	"
6. Ecole Olier	210	5	"
7. Ecole Plessis	369	6	"
8. Ecole Ste-Brigide	591	10	"
9. Ecole St-Joseph	686	12	"
10. Ecole Ste-Anne	636	11	"
11. Ecole 40 rue St-Jean-Baptiste	138	6	Fillles.
12. Ecole 15 rue Mullins	189	5	"
13. Ecole 100 rue Ste-Catherine	422	9	"
14. Ecole coin des rues Maisonneuve et Ontario	776	16	"
15. Ecole coin des rues Visitation et Craig	654	14	"
16. Ecole 2353 rue Notre-Dame	534	9	"
17. Ecole 102 rue McCord	383	9	"
18. Ecole coin des rues Mignonne et St-Denis	105	3	"
19. Institution des jeunes Aveugles	53	10	Garçons et filles.
20. Ecole 7 rue Ste-Elisabeth	346	6	"
21. Ecole 250 rue Panet	94	1	"
22. Ecole 21 rue Montcalm	112	1	"
23. Ecole 199 rue Chatham	309	4	"
24. Ecole coin des rues Cadieux et Roy	182	3	Fillles.
25. Ecole 312 rue Logan	123	2	Garçons et filles.
26. Ecole 165 rue Ste-Elisabeth	82	1	"
27. Ecole 616 rue Ste-Catherine	155	3	"
28. Ecole 258 rue St-Antoine	97	4	"
29. Ecole 220 rue St-Christophe	80	1	"
30. Ecole 1270 rue Ontario	296	2	"
31. Ecole du soir	17	1	Garçons.
	9094	188	

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

MÉTHODES DE LECTURE ET LEUR APPLICATION.

Toutes les méthodes de lecture peuvent être ramenées à deux : la méthode synthétique et la méthode analytique. Si nombreux que soient les syllabaires, ils appartiennent tous à l'une ou l'autre de ces deux méthodes, et ils ne diffèrent entre eux que par la gradation et le choix des exercices, par les procédés employés et par leur méthode d'application.

A. Méthode synthétique.

La méthode synthétique de lecture consiste à partir des premiers éléments des mots pour arriver aux syllabes ; des syllabes on passe aux mots, et des mots aux phrases. Rien ne serait plus logique si, dans l'enseignement, nous n'avions à considérer que le mécanisme et la composition de la lecture ; mais il est d'autres exigences qui doivent entrer en ligne de compte, comme nous le verrons plus loin.

La méthode synthétique est presque la seule en usage dans les divers pays de langue française. La plupart des syllabaires se rattachent à ce système.

Voici la marche suivie généralement par le grand nombre des auteurs de syllabaires.

Un tableau, ou leçon de lecture, contient quatre classes d'exercices gradués :

- 1° Les sons et les articulations isolés qui forment l'objet spécial de la leçon ;
- 2° Les syllabes qui résultent de la combinaison des lettres isolées ;
- 3° Un certain nombre de mots composés des syllabes étudiées dans les précédents ;
- 4° Enfin, de petites phrases renferment les mêmes éléments.

L'application de cette méthode demande les exercices suivants :

1° Lorsque les élèves auront quelque idée des mots, des syllabes et des lettres, ou pourra commencer chaque leçon avec profit par des exercices oraux destinés à former l'oreille et la voix en faisant bien saisir, distinguer et répéter les sons articulés qui sont étudiés dans le tableau.

Supposons que l'on soit arrivé à la 3^e leçon (11^e classe) du syllabaire Michel. Je procéderai de la manière suivante :

Le maître : — *Mouche* : répétez ce mot... articulez mieux.

J'ai le son *ou* dans *mou*. Trouvez le même son dans les mots *farouche, coucou*, dans la phrase suivante : *les mouches volent*, etc., etc.

Passons aux exercices analytiques.

Le maître. — Avec la syllabe *sou*, je compose les mots *soudure, soucoupe*, etc. Faites de même avec *fou* (*foulard, foulure, four*) ; avec *pou, lou*, etc.

Si utiles que soient ces exercices oraux ; ils ne sont pas indispensables ; du reste, ils ne sauraient être employés qu'autant que l'enfant possède les notions nécessaires à l'intelligence des questions qu'on lui adresse.

2° Le maître montre, avec un indicateur, sur le tableau de lecture, ou sur le syllabaire, ou sur le tableau noir, les lettres à étudier, et les nomme le premier ; puis il répète cet exercice en faisant nommer ces mêmes lettres par tous les élèves à la fois, puis par chaque élève séparément. Il suit d'abord l'ordre des lettres, puis il l'intervertit.

3° Il passe ensuite l'indicateur aux mains des élèves en leur disant, par exemple : Charles, montrez-moi *a, e, o, t, u, l* ; Louis, indiquez moi, *é, l, i*.

Si quelques élèves ne parvenaient pas à distinguer ces diverses lettres, pour rompre la monotonie de cette première étude, j'aurais recours, s'il le faut, soit à l'écriture, soit à l'emploi des caractères mobiles. Mais je me garde de passer à l'étude des syllabes avant que les lettres soient bien connues.

4° J'aborde ensuite les syllabes. Je montre *t* isolément, puis *a*, ensuite les deux lettres réunies en prononçant *te*, *a = ta*. Je continue ainsi *te, e = te ; t, i = ti*, etc. Je recommence cet exercice en obligeant, cette fois-ci, les élèves à répéter *t, a, t, e, t, i, at* après moi, chaque lettre isolée, puis combinée en syllabe. L'enfant syllabe enfin seul, en suivant d'abord la rangée des articulations, puis en l'intervertissant. Ici encore, je remettraï l'indicateur aux élèves en les priant de me désigner les syllabes que je nomme ; de plus, si c'est nécessaire, j'aurai recours soit à l'écriture, soit aux caractères mobiles.

Les éléments nouveaux de la leçon une fois bien connus, j'aborde les colonnes de mots, mais je ne suivrai pas longtemps le même ordre, de crainte que

l'enfant n'apprenne les mots par cœur. Il faut éviter de faire épeler les mots. Si un enfant se trompe ou hésite sur le mot, par exemple, sur *utilité*, je lui montre l'*u* dans la colonne des lettres isolées ; puis le *ti* dans la colonne des syllabes ; s'il hésite encore, je remonte aux lettres *t*, *i* et ainsi des autres consonnes. La mémoire des enfants est essentiellement locale, et il arrive souvent qu'ils connaissent bien une syllabe dans la colonne des syllabes, sans savoir la nommer lorsqu'ils la rencontrent dans le corps d'un mot. En remontant ainsi chaque fois aux éléments du tableau, on les oblige à prêter une attention plus soutenue, et on les habitue à généraliser la valeur des signes écrits. Après l'étude successive des lettres, des syllabes et des mots, il me reste à lire les petites phrases qui terminent chaque leçon.

5° Rien ne fatigue plus vite les enfants que l'étude des éléments de la lecture. Il faut donc interrompre fréquemment la leçon par des digressions instructives et intéressantes. On peut reposer leur attention :

a. En remettant l'indicateur à l'enfant et en lui faisant trouver les mots ou les syllabes qu'on lui désigne ;

b. En faisant scander et compter les syllabes ou les lettres d'un mot. C'est là en même temps une leçon de calcul ;

c. En lui adressant quelques questions sur le sens d'un mot, en engageant une conversation à ce propos, en racontant une petite anecdote appropriée à son âge ;

d. En faisant épeler les mots de mémoire. Ainsi je descends le tableau et je le retourne, et j'en redis un mot ou l'autre qui doit être épelé ;

e. En passant à la reproduction des mots, soit par l'écriture, soit par les caractères mobiles. Pour l'écriture, nous indiquerons plus loin en détail la marche à suivre, et les procédés à prendre pour réussir dans cet utile exercice.

La différence essentielle qui existe entre les innombrables syllabaires composés depuis vingt ans, ne provient généralement que de la diversité des procédés employés pour rappeler les sons que représente chaque lettre. La plupart de ces procédés sont très ingénieux, mais tous reposent sur une base tout à fait arbitraire. Beaucoup d'auteurs se sont servis, à cet effet, de figures. C'est la voie qu'ont

suiuie Larousse, Régimbaud, Mignon, etc., etc. La méthode phonomimique de M. Grosselin consiste à associer un geste spécial à chaque articulation. Elle a obtenu un grand succès.

D'autres auteurs ont inventé divers moyens de rendre mobiles les éléments syllabiques et de varier ainsi à l'infini la formation des syllabes et des mots. Tous ces points sont, à nos yeux, fort secondaires. Il serait donc oiseux de s'y arrêter plus longtemps. (*L'Education.*)

Exercices de mémoire et de récitation.

L'ANGE GARDIEN.

Au jour de ta naissance, un Ange du Seigneur
A couvert ton berceau de l'ombre de ses ailes,
Enfant, et, descendu des sphères éternelles,
Il vent, divin ami, te conduire au bonheur.

Cet Ange, si tu sais l'éconter et le suivre,
Versera dans ta coupe et le lait et le miel,
Et te fera, du temps que Dieu t'accorde à vivre,
Une route qui va de notre terre au Ciel.

L'envoyé du Très-Haut à tes côtés demeure,
Et, te voyant marcher dans un sentier béni,
Tressaille des transports d'un amour infini ;
Mais, si ton pas s'égaré, il se détourne et pleure.

Il t'entoure en secret de ses bras innocents,
Et juge sa tendresse assez récompensée
Quand, pareille aux parfums des flammes de l'our,
S'exhale de ton âme une bonne pensée. [cens,

Des rayons de la foi qui sur ton front ont lui,
Garde bien l'auréole, enfant !... Ton frais visage
De ton guide invisible est la visible image,
Et mon regard charmé te prend souvent pour lui.

Quand un devoir pieux devant toi nous inspire
D'essayer, ici-bas, à faire un peu de bien,
Ta bouche nous sourit d'un pur et doux sourire,
Qui te fait ressembler à ton Ange gardien.

N'as-tu pas de cet Ange emprunté la parole,
Alors que, chaque soir, priant à deux genoux,
Dans ton zèle naïf, je t'entends, près de nous,
Des docteurs et des saints bégayer le symbole ?...

Une jeune chrétienne, en sa chaste douceur,
Voit de l'enfer contre elle échouer la puissance,
Et, rivale de l'Ange, elle possède un cœur
Qui ne dépouille pas sa robe d'innocence.

De même que partout l'Age escorte tes pas,
Viens, ma fille, en tous lieux accompagner les
[nôtres,

Car l'enfance est sans tache, et ne fut-elle pas,
Par le Christ appelée au milieu des apôtres ?...

Que ta présence, enfant, nous enseigne la loi
Du Dieu qui t'a donnée à ta mère, à ton père ;
Dis à chacun de nous qu'il croie et qu'il espère,
Et sois pour nous, enfant, ce que l'Ange est pour
[toi...]

Vicomte de NUGENT.

LA LEÇON DU CURÉ DE VILLAGE.

Besserrez, chers petits, vos joyeuses phalanges,
 Plus près, plus près encor, et que de toutes parts
 Mes yeux ne puissent voir que des visages d'anges
 Formant autour de moi de souriants remparts.
 C'est alors, bénissant cette vivante enceinte
 Qui jette dans les airs mille cris triomphants,
 Que j'admire en mon cœur cette parole sainte :
 "Laissez venir à moi les plus petits enfants."

Fixez les yeux au ciel... La nuit va nous atteindre :
 [dre :

Dieu, pour tous les humains, dispense ses bien-
 Dans une mer de feu le soleil va s'éteindre [faits :
 En projetant au loin ses splendides reflets.
 C'est l'heure où jouissant, assis sur l'herbe tendre,
 D'un repos calme et pur par l'ombre procuré,
 Je vous vois, chaque soir, fidèlement entendre
 Une simple leçon de votre vieux curé.

La forêt, le ruisseau, ce beau ciel, cette étoile,
 Cet astre de la nuit d'où tombe un si doux feu :
 Regardez, chers enfants, ici tout nous dévoile
 Dans l'œuvre des sept jours la présence de Dieu.
 Aimez-le donc toujours, croyez à sa puissance,
 Croyez à sa bonté, croyez à son amour,
 Et, pour lui témoigner votre reconnaissance,
 Que vers lui vos accents s'élèvent chaque jour.

Croyez, croyez, enfants, sur cette triste terre,
 On puise en sa croyance un bonheur inouï,
 Et si quelque insensé, niant un saint mystère,
 Vous dit : Y croyez-vous ? Répondez toujours :
 [Oui !

Car, sachez-le, la foi, c'est la vertu première ;
 Craignez comme un serpent le doute empoisonné :
 Avec lui, plus d'élan, plus d'amour, de prière,
 On voit fuir tout espoir et l'on meurt condamné.

Je suis bien vieux, bien vieux, et je vois sans
 [alarmes
 Que bientôt, pour toujours, il me faudra partir...
 Vous pleurez, chers enfants ; essayez donc vos
 [alarmes ;

Apaïsez ces sanglots que j'entends retentir.
 Du ciel, mon souvenir, humble et céleste flamme,
 Vous guidant à travers chaque sentier humain,
 Fortifiant la foi dans le fond de votre âme,
 Pour me revoir un jour vous dira le chemin.

J. DUBAS.

DICTIONNAIRES SYNTAXIQUES.

Accord de l'adjectif qualificatif et du participe employé comme adjectif.

I. LA ROSE ET LE PAPILLON.

La puissance animale est d'un ordre bien supérieur à la végétale. Le papillon, par exemple, est plus beau et mieux organisé que la rose. Voyez la reine des fleurs formée de portions sphériques, teinte de la plus riche des couleurs, contrastée par un feuillage du plus beau vert et balancée par le zéphyr ; néanmoins le papillon la surpasse en harmonie de couleurs, de formes et de mouvements. Considérez avec quel art sont composées les quatre ailes dont il vole, la régularité des écailles qui les recouvrent comme des

plumes, la variété de leurs teintes brillantes, les six pattes armées de griffes avec lesquelles il résiste au vent dans son repos, la trompe roulée dont il pompe sa nourriture au sein des fleurs, les antennes, organes exquis du toucher qui couronnent sa tête, et le réseau d'yeux dont elle est entourée, au nombre de plus de douze mille.

(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

II. LE LAC DE COMÉ (1).

Les rives du lac de Côme ne sont point environnées comme celles du lac de Genève (1), de grandes pièces de terre bien closes et cultivées selon les meilleures méthodes, choses qui rappellent l'argent et la spéculation. Ici, de tous côtés (2), je vois de nombreuses collines d'inégales hauteurs qui recouvrent de multiples bouquets d'arbres qu'a plantés le hasard et que les mains de l'homme n'ont point encore gâtés ni forcés à produire du revenu. Tous ces spectacles, quelles que soient les dispositions du voyageur (3), sont nobles et tendres ; ils parlent d'amour et aucun ne rappelle les laideurs d'une civilisation surannée.

Les villages situés à mi-côte sont cachés par de grands arbres, et au-dessus des sommets de ces arbres, s'élève l'architecture charmante de leurs jolis clochers. Si par hasard quelque petit champ de soixante à quatre-vingts (4) pas de large (5) vient interrompre de temps à autre les bouquets de châtaigniers et de cerisiers sauvages, les yeux satisfaits voient croître des plantes plus rigoureuses qu'on n'en saurait trouver ailleurs. Par delà ces collines, dont la faite offre des ermitages que voudraient habiter les amants de la nature, les yeux étonnés aperçoivent les pics des Alpes (6) couverts de neige, et dont l'austère sévérité rappelle les malheurs de la vie. L'imagination est touchée par le son lointain qu'exhalent les cloches des villages cachés sous les arbres : ces sons, portés sur les eaux qui les adoucissent, prennent une teinte de douce mélancolie. (Extrait de l'Éducateur.)

- (1) Lac de la Suisse.
- (2) On écrit également de tout côté.
- (3) Quelque suivi de être s'écrit en deux mots, et quel, comme adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.
- (4) Vingt est variable quand il est précédé d'un adjectif qui le multiplie, et suivi d'un nom.
- (5) Large n'est pas ici adjectif : il signifie largeur.
- (6) Chaînes de montagnes entre la France, l'Italie et la Suisse.

III. L'HELLÉBORE FÉTIDE.

La souche de l'hellébore fétide comprend une racine pivotante, épaisse, noirâtre, ramifiée. La tige, ordinairement simple, est verdâtre, feuillée. Les feuilles alternes, coriaces, pétiolées vers le bas de la tige, se transforment peu à peu en bractées, qui se réduisent au pétiole dilaté à proximité de l'inflorescence ; le limbe de la

feuille est partagé jusqu'à sa base en segments *lancéolés, denticulés* sur les bords. L'inflorescence forme une panicule *multiflore terminale*. La fleur *penchée* est formée d'un calice composé de sépales *verdâtres persistants, bordés de rouge*; d'une corolle composée de pétales en forme de tubes *verts très courts, à deux lèvres; de nombreuses étamines à filet légèrement aplati et à anthère ovoïde*; de follicules qui constituent le fruit. Chaque follicule est terminé par un bec, et contient plusieurs grains *disposés* sur deux rangs, le long de la suture *interne*.

Toute la plante a une odeur *nauséabonde* et une saveur *âcre*; elle est *émétique, cathartique et vénéneuse* à haute dose. On la rencontre à l'état *spontané*, dans les lieux *pierrux* des terrains calcaires. (Extrait de la *Gymnastique scolaire*.)

IV. SYMPTÔMES DE LA PUSTULE MALIGNE (1).

Le malade ressent, dans l'endroit où le virus a été inoculé, une sensation de chaleur, de démangeaison ou de cuisson *douloureuse*. En examinant l'endroit où cette sensation se produit, on découvre un *petit point livide assez semblable à une morsure de puce, formant une légère saillie, entourée d'une petite aréole, au centre de laquelle on voit bientôt s'élever une petite vésicule*. Cette vésicule *ouverte*, on voit qu'elle repose sur un *petit tubercule dur, rénitent, grenu, de couleur livide, du volume à peu près d'une lentille*. Bientôt l'aréole qui l'environne s'étend, prend une couleur *violacée, brune, se tuméfie, et se recouvre de vésicules semblables à la première, ce qui lui donne un peu la forme de drupes* (2). D'autres fois, ce cercle est formé d'une *seule* vésicule. Enfin, le tubercule *central* se transforme graduellement en une tache évidemment *gangréneuse*. Arrivée à ce degré, la maladie, loin de s'arrêter, continue. L'aréole s'étend de plus en plus et se tuméfie de même, ce qui la fait paraître comme une sorte de bourrelet dont le centre, occupé par le point *gangrené*, a l'air d'être déprimé. Le mal ayant alors gagné le tissu *cellulaire sous-cutané*, il survient autour de l'aréole un gonflement *considérable* qui offre au toucher une tension et une résistance *considérables*. Alors la douleur devient *intense*. Bientôt le malade se plaint d'un sentiment de lassitude et de céphalalgie; l'appétit se perd; la langue est recouverte d'un enduit *blanchâtre*; les vomissements arrivent, et, si le médecin *appelé* ne détruit pas la source du mal, on entre bientôt dans la période qui conduit à la mort. (CHARLES BABAUET.)

J. O. C.

- (1) Maladie vulgairement appelée *charbon*.
(2) *Drupe*, fruit de la ronce.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. LA DOUCEUR VICTORIEUSE DE LA VIOLENCE.

Un homme fort éloigné de la religion était gravement malade. On lui avait parlé de faire venir un prêtre; mais on n'avait réussi qu'à le mettre en fureur. Néanmoins, une personne de

sa famille va prévenir un ecclésiastique: l'homme de Dieu entre dans la chambre du malade. Celui-ci, à la vue d'une soutane, se dresse et s'emporte: sa canne se trouvait là, et il enjoint au prêtre de sortir sous peine de recevoir des coups de cette canne. Le prêtre le regarde avec bonté et lui dit, le sourire sur les lèvres: "Oh! mon bon monsieur, si cela peut vous soulager, frappez-moi tout à votre aise: tenez, cela pourra vous faire du bien." Le pauvre homme, stupéfait de tant de douceur, laisse tomber sa canne, et se met à pleurer, puis, il se confesse, reçoit les sacrements et meurt en chrétien. (Extrait des *Petites Lectures*.)

II. L'ESPRIT.

Penser peu, parler de tout, ne douter de rien, n'habiter que les dehors de son âme, et ne cultiver que la superficie de son esprit; s'exprimer heureusement, avoir un tour d'imagination agréable, une conversation légère et délicate, et savoir plaire sans se faire estimer; être né avec le talent équivoque d'une conception prompte, et se croire par là au-dessus de la réflexion; voler d'objets en objets, (1) sans en approfondir aucun; cueillir rapidement toutes les fleurs, et ne donner jamais aux fruits le temps de parvenir à leur maturité: c'est une faible peinture de ce qu'il a plu à notre siècle d'honorer du nom d'*esprit*.

Esprit plus brillant que solide, lumière souvent trompeuse et infidèle, l'attention le fatigue, la raison le contraint, l'autorité le révolte; incapable de persévérance dans la recherche de la vérité, elle (2) échappe encore plus à son inconstance qu'à sa paresse. (D'AGUESSEAU.)

- (1) On peut écrire aussi d'*objet en objet*.
(2) La *vérité*.

III. IL FAUT FAIRE PARTAGER SON BONHEUR AUX AUTRES.

Un pauvre ouvrier qui avait eu bien de la peine à découvrir un logement, et qui se croyait au moment d'y entrer, se débattait avec son propriétaire, qui, sur le vu du mobilier, trouvait qu'il n'y avait pas de quoi répondre du terme, et lui refusait l'entrée de sa maison.

Le pauvre ouvrier, qui se trouvait sur le pavé et qui ne savait où aller avec sa famille, pria, suppliait; sa femme poussait des cris affreux, lorsque passa un couple (1) de jeunes mariés qui allaient à la barrière pour faire le repos des noces. (2) Le désespoir de la famille de l'ouvrier touche la jeune mariée. Elle s'arrête pour questionner ces pauvres gens, et elle apprend d'eux la cause de leur chagrin.

"Mon ami, dit-elle aussitôt à son mari, faisons une bonne œuvre; elle nous portera bonheur. Va chez le propriétaire, et, avec quelque argent, tâche de faire que ces malheureux aient au moins un gîte. Nos amis nous pardonneront si nous leur donnons quelques bouteilles de vin de moins."

Une acclamation générale accueillit la proposition, et le mari part avec deux autres per-

- (1) *Couple* est féminin quand il n'éveille à l'esprit qu'une idée de nombre.
(2) Ou *noce*.

sonnes, et moyennant trente-cinq francs l'affaire est arrangée. Mais les gens de la noce ne veulent pas en laisser la charge entière aux nouveaux mariés, et tous y contribuent pour leur part. Puis, on se remet gaiement (3) en chemin avec le cœur joyeux d'une bonne action accomplie. (Extrait des *Petites Lectures*.)

(3) Ou *gaitment*.

IV. UN EXEMPLE SUBLIME.

Un honnête ouvrier, chargé d'une nombreuse famille, avait refusé de travailler le dimanche à son atelier. Il lui fut signifié que cela ne pouvait continuer, et qu'il fallait choisir entre ces deux partis : venir à l'atelier et travailler le jour du Seigneur, ou bien être renvoyé. Le brave homme était dans une grande perplexité : d'un côté il fallait violer la loi divine, de l'autre laisser sans pain sa femme et ses enfants. Tout attristé, il va trouver le digne ecclésiastique qui dirigeait sa conscience, et lui expose le cas. Le bon prêtre n'hésite pas ; il lui représente qu'il est dans une situation exceptionnelle, qu'il ne peut pas compromettre la vie de sa famille, que la faute ne sera pas à lui, et qu'il peut en conscience se rendre à son atelier le dimanche. L'ouvrier suit ce conseil, et à quelque temps de là, le bon prêtre le voit revenir. " Mon père, lui dit-il, je ne suis pas tranquille depuis que je travaille le jour que Dieu s'est réservé : il me semble que l'argent que je gagne ce jour-là me brûle les doigts, qu'il ne m'appartient pas, et qu'il ne peut pas profiter à ma famille. Je l'ai donc mis de côté, et je vous l'apporte, afin que vous le versiez dans la caisse de l'œuvre de la *Propagation de la Foi*. Chaque semaine, je vous remettrai à la même intention mon salaire du dimanche." Et il a tenu fidèlement parole. Quel sublime exemple ! (Extrait des *Petites Lectures*.)

V. CÉRÉMONIES FUNÈRES CHEZ LES CHINOIS.

Dès qu'un Chinois est marié, il s'occupe de faire préparer son cercueil, et, s'il jouit d'une grande fortune, il se fait construire un tombeau à très grands frais. Il emploie souvent des sommes considérables à l'achat du cercueil, et le montre dans sa famille comme un objet précieux ; il orne de peintures et de sculptures, le couvre d'inscriptions et le place sur le seuil de son habitation, afin sans doute qu'il lui rappelle qu'un jour il doit mourir.

Le mort y est déposé avec des habillements de toutes les saisons et des provisions pour l'autre monde. Ses parents lui apportent pendant longtemps des mets à chaque repas, et ce n'est qu'après un long intervalle qu'ils se décident à l'ensevelir.

Les Chinois, comme nous venons de le dire, ensevelissent leurs morts. Cependant, autrefois, l'empereur n'était pas enseveli, mais brûlé selon la coutume tartare ; tout le bûcher se composait de papier, et l'on y consumait le corps du défunt, sa garde-robe, ses meubles, tous ses trésors et ses pierreries. La dépense du papier qui servit au bûcher de l'un d'eux montait à deux cent mille francs environ, et le trésor brûlé à plusieurs centaines de millions.

Chez les Chinois, comme chez les Grecs et les Romains, il est d'usage de célébrer la mort d'un ami ou d'un parent par des jeux et des divertissements de toutes sortes. (1) Les classes riches et privilégiées ne manquent jamais à cette coutume, qui a pour but de perpétuer la mémoire du défunt. Les amis et les parents se font ainsi une réputation de générosité, circonstance qui contribue à entretenir cette bizarre et fastueuse coutume. Le jeûne et l'abstinence ne sont pas au nombre des usages et des cérémonies funèbres de cette nation.

(1) Ou de toute sorte.

VI. CÉRÉMONIES FUNÈRES CHEZ LES CHINOIS.

(Suite.)

La meilleure preuve qu'un fils puisse donner de sa piété filiale en assistant aux funérailles de son père ou de sa mère, est de marcher le corps plié vers la terre pendant tout le temps de la cérémonie ; il peut avoir les yeux secs : les pleureurs sont payés pour verser des larmes ; mais il serait réputé mauvais fils s'il ne se tenait pas dans l'attitude que nous venons d'indiquer.

Les prêtres et les pleureurs qui suivent le convoi sont payés pour leurs divers services, et assistent aux banquets qu'on donne toujours à la suite des obsèques. La dépense qu'entraînent ces festins, et les rafraîchissements qu'on fait servir dans cette cérémonie s'élèvent à une somme énorme ; l'on s'étonne de voir un peuple si avare se résoudre à des pratiques si dispendieuses en faveur des morts. Et telles sont les idées des Chinois de toutes les classes de la société sur l'obligation des cérémonies funèbres, que lorsqu'il meurt un individu dans une famille pauvre, sa famille est quel quefois réduite à la mendicité, par suite des dépenses qu'entraînent ces coutumes dispendieuses. A Batavia (1) un simple ouvrier chinois mourut en laissant des dettes. Tout son avoir se composait d'environ cent roupies (2), qui auraient suffi pour payer ce qu'il devait ; mais sur cette somme on préleva quarante-sept roupies pour faire face aux frais de l'enterrement que ses parents voulurent rendre honorable, et les créanciers, tous gens assez pauvres eux-mêmes, ne réclamèrent nullement contre cet emploi des fonds, et se résignèrent à voir mettre en terre et leurs créances et leur débiteur. Il faut dire néanmoins que ces anciens rites en faveur des morts se conservent plus religieusement dans la péninsule malaise et les îles des mers qui entourent la Chine, que dans ce pays proprement dit ; il en est de même des anciennes mœurs, qui se sont beaucoup mieux conservées dans ces espèces de colonies. (A. VIRMAITRE.)

J. O. C.

(1) Capitale de l'île de Java, dans la Malaisie ; appartient aux Hollandais. Population, 150,000 habitants.

(2) Monnaie des Indes Orientales, dont la valeur est d'à peu près 48 centimes.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

On assujettit à payer patente tout individu *fabricant* qui fait vivre au moins un compagnon de travail. (CH. DUPIN.)

Fabriquer n'est pas toujours produire, et même en *fabriquant* on peut détruire. (DROZ.)

La *face* humaine est un tableau vivant où les passions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie. (BUFFON.)

Les *fasces* sont généralement inclinées en arrière dans les édifices antiques, ce qui leur donne plus d'effet.

Jamais un lourdeau, quoi qu'il *fasse*,
Ne saurait passer pour galant. (LA FONTAINE.)

Avec beaucoup d'honneur on peut mourir de
(C. DELAVIGNE.) [*faim*.

Il a *feint* ce trépas pour empêcher ma perte.
(CORNEILLE.)

Un vice naturel n'est qu'un vice, un vice *feint*
en fait deux. (BOISTE.)

Nous voudrions être la *fin* des desseins de Dieu.
(MASSILLON.)

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire
plus *fin* que les autres. (LA ROCHEFOUCAULD.)

L'Allemagne, abandonnant le *faire* naïf et minutieux, semble se complaire dans l'esthétique de l'art. (TH. GAUTIER.)

L'âne est susceptible d'éducation, et l'on en a vu d'assez bien dressés pour *faire* curiosité de spectacle. (BUFFON.)

On se menace, on court, l'air gémit, le *fer* brille.
(RACINE.)

Le maréchal est un artisan qui *ferre* les chevaux, et qui les panse en maladie.

Fais un tourment pour lui de ton propre trépas, En *faisant* qu'il le voie et n'en jouisse pas.
(CORNEILLE.)

Une sainte liberté *fait* un saint engagement.
(BOSSUET.)

Il ne voulait pas qu'il sût qu'il travaillait à cet ouvrage; mais je l'ai pris sur le *fait*. (ACADÉMIE.)

Elle se montre le ferme soutien de l'Etat, lorsque, après en avoir longtemps porté le *faix*, elle n'est pas même courbée sous sa chute. (BOSSUET.)

Le *faisan* d'Europe a une petite aigrette de chaque côté de l'occiput. (CUIVIER.)

Les grands pins sont en butte aux coups de la Et la rage des vents brise plutôt le *faîte* [tempête, Des maisons de nos rois que du toit des bergers.
(RACAN.)

Là je veux qu'on célèbre une *fête* touchante, Aimable comme vous, comme vous innocente.
(DELILLE.)

Le *faon* ne porte ce nom que jusqu'à six mois.
(BUFFON.)

Il part avec la rapidité d'un aigle qui *fend* les airs.
(FÉNELON.)

Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans *faud*.
(BOILLEAU.)

Le plus ancien *phare* dont l'histoire fasse mention est celui du promontoire de Sigée. (BILLOT.)

Les troncs des arbres servaient de *fascines* dans les fondrières. (CHATEAUBRIAND.)

Les yeux du despote attirent les esclaves comme les regards du serpent *fascinent* les oiseaux dont il fait sa proie. (LE MÊME.)

Parbleu! si nous parlons de gens extravagants, Je viens d'en rencontrer un des plus *fatigants*.
(MOLIÈRE.)

Ce fils, je l'obtins en *fatiguant* le ciel de vœux.
(LE MÊME.)

Quel poison pour l'esprit sont les *fausses* louar [ges?
(BOILLEAU.)

Les hommes *faussent* leur esprit, leur raison, leur conscience, comme ils gâtent leur estomac. La terre ne suffisant plus aux sépultures, on creusa dans les cimetières des *fosses* immenses.
(SISMONDI.)

Le jugement de l'homme est presque toujours *faussé* par l'intérêt.

Et l'autre l'appuyant de son aigre *fausset*,
Semble un violon *faux* qui jure sous l'archet.
(BOILLEAU.)

L'esprit de parti *faussait* le jugement de ces hommes, du reste, bien intentionnés.

Chez nos ancêtres, les cygnes égayaient les tristes *fossés* des châteaux. (BUFFON.)

Il *faut* des châtimens dont l'univers frémissent.
(RACINE.)

Les épis dorés tombent pendant la moisson sous la *faux* tranchante. (FÉNELON.)

Jamais dans mes discours,
Je n'ai d'un *faux* brillant emprunté le secours.
(BOILLEAU.)

Je m'inscris en *faux* contre vos paroles.
(ACADÉMIE.)

J. O. C.

EXERCICES SUR LA PONCTUATION.

De la virgule (suite).

1 La religion nous commande d'opposer la modestie à l'ambition la douceur à la colère la charité à l'égoïsme la piété à l'irréligion la tempérance à la gourmandise la sincérité à l'hypocrisie.

2 Ni l'aveugle hasard ni l'aveugle matière N'ont pu former mon âme essence de lumière

3 Quelque méchants que soient les hommes ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu.

4 Je n'ai pas oublié prince que ma victoire Devait à vos exploits la moitié de sa gloire.

5 Tirée en brochure cette étude (1) a obtenu un légitime succès en France en Italie en Allemagne où les journaux et les revues ont apprécié l'esprit élevé et fin l'originalité de vues la note équilibrée et calme l'enthousiasme religieux les connaissances approfondies de l'écrivain qui est en même temps un homme politique et un promoteur zélé des grandes œuvres religieuses et sociales.

6 Plus un homme a l'âme bonne moins il soupçonne les autres de méchanceté.

7 Les fourmis qui sont le symbole de l'activité jouissent pendant l'hiver des provisions qu'elles ont faites pendant l'été.

8 L'homme qui est fait pour connaître et pour servir Dieu est le plus favorisé des êtres de la création.

9 Ce qui importe à tout homme c'est de remplir ses devoirs sur la terre.

10 Dès l'abord leur doyen personne fort prudente Opina qu'il fallait et plus tôt que plus tard Attacher un grelot au cou de Rodillard.

11 Quoique le temps soit la seule chose dont la perte est irréparable nous ne laissons pas que de le prodiguer.

12 La vérité cette lumière du ciel figurée par l'étoile qui parut autrefois aux mages est la seule chose ici-bas qui soit digne des soins et des recherches de l'homme.

13 Plus les places sont environnées de tumulte et d'embarras plus elles nous paraissent dignes d'envie.

14 La plupart des hommes entraînés par une sotte ambition prétendent qu'on n'a jamais trop de biens parce qu'on ne vaut disent-ils qu'à proportion de ce qu'on a.

15 Se venger d'une offense c'est se mettre au niveau de son ennemi.

CORRIGÉ.

1 La religion nous commande d'opposer la modestie à l'ambition, la douceur à la colère, la charité à l'égoïsme, la pitié à l'irreligion, la tempérance à la gourmandise, la sincérité à l'hypocrisie.

2 Ni l'aveugle hasard ni l'aveugle matière N'ont pu former mon âme, essence de lumière.

3 Quelques méchants que soient les hommes, ils n'oseront paraître ennemis de la vertu.

4 Je n'ai pas oublié, prince, que ma victoire Devait à vos exploits la moitié de sa gloire.

5 Tirée en brochure, cette étude a obtenu un légitime succès en France, en Italie, en Allemagne, où les journaux et les revues ont apprécié l'esprit élevé et fin, l'originalité de vues, la note équilibrée et calme, l'enthousiasme religieux, les connaissances approfondies de l'écrivain, qui est en même temps un homme politique et un promoteur zélé des grandes œuvres religieuses et sociales.

6 Plus un homme a l'âme bonne, moins il soupçonne les autres de méchanceté.

(1) *La Renaissance en France*, par M. le comte L. Lefebvre.

7 Les fourmis, qui sont le symbole de l'activité, jouissent, pendant l'hiver, des provisions qu'elles ont faites pendant l'été.

8 L'homme, qui est fait pour connaître et pour servir Dieu, est le plus favorisé des êtres de la création.

9 Ce qui importe à tout homme, c'est de remplir son devoir sur la terre.

10 Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente, Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, Attacher un grelot au cou de Rodillard.

11 Quoique le temps soit la seule chose dont la perte est irréparable, nous ne laissons pas que de le prodiguer.

12 La vérité, cette lumière du ciel, figurée par l'étoile qui parut autrefois aux mages, est la seule chose ici-bas qui soit digne des soins et des recherches de l'homme.

13 Plus les places sont environnées de tumulte et d'embarras, plus elles nous paraissent dignes d'envie.

14 La plupart des hommes, entraînés par une sotte ambition, prétendent qu'on n'a jamais trop de biens, parce qu'on ne vaut, disent-ils, qu'à proportion de ce qu'on a.

15 Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi.

J. O. C.

PHRASES A CORRIGER.

(Recueillies pour la plupart dans les journaux.)

1 Vaincu par cet argument, la bonne vieille s'exécute.

2 Ils se rappelèrent en souriant que, dans leur jeunesse, ils avaient souhaités souvent de mourir le même jour.

3 La goëlette s'étant approchée, on s'est aperçu que la prétendue barrique était bel et bien un monstre marin.

4 George introduisit sa fausse-clé dans la serrure, fit jouer la lourde penne...

5 Le patient auteur a consigné la généalogie de chacun des descendants de ces peux, que la Providence a transportés il y a deux siècles sur les bords du St-Laurent, qui ont fait souche au Canada, et dont les arrières petits-fils sont aujourd'hui répandus à peu près partout en Amérique.

6 On peut avoir les volumes reliés en payant un extrat de 50c à \$1.50 suivant la qualité de la reliure demandée.

7 Les murs sont tapissés de billets de banque de toutes les nations, artistiquement arrangés et montant jusqu'au plafond, le tout représentant une somme de \$20,000.

8 S'ils se rappellent des hauteurs d'Abraham, ils remontent aussi plus haut, et se reportent à Guillaume le conquérant.

9 Il serait trop long de raconter les commencements et le développement de notre race en ce pays; qu'il suffise de dire que nous sommes ici par centaines de milles, formant une importante partie de la population de cet heureux et prospère pays du Canada.

10 A cinq heures et demi, un salut solennel et le chant du *Te Deum* terminèrent cette belle fête religieuse...

11 La fête de l'EXALTATION de la Sainte Croix est célébré par toute la chrétienté.

12 On ne nie pas qu'un partisan du candidat national a été assommé...

13 Le gouvernement s'est donné tout ce trouble dans le but de prouver que notre journal était mal renseigné.

14 On ne connaît pas encore au juste les pertes réelles causées par le dernier tremblement de terre. On craint cependant que les Bermudes aient eu beaucoup souffert. C'est dans la Méditerranée que la secousse a originée.

15 Je me rappelle encore de ce temps-là, comme si c'était hier.

16 L'école, de la sorte, était devenue l'effroie, la terreur de tous ses petits bons hommes habitués au traitement moins brutal du logis paternel.

17 Nous étions les coupables, et nous ne nous en étions pas douté.

CORRECTIONS.

1 *Vaincue...*

2 ...ils avaient *souhaité...*

3 ...on s'est *aperçu...*

4 ...fit jouer le *lourd pêne.*

5 ...les *arrière-petits-fils...*

6 ...en payant un *extra* (et mieux en payant *en sus*) de 50c. à \$1.50,...

7 ...*artistement...*...la somme...

8 ...les hauteurs...Guillaume le *Conquérant...*

9 ...par centaine de *mille...*

10 A cinq heures et *demie...*

11 ...est *célébrée...*

12 ...*ait* été assommé (et mieux *n'ait* été assommé).

13 Le gouvernement s'est donné *toute cette peine* dans l'intention ou à l'effet de prouver...

14 ...que les Bermudes n'aient eu beaucoup à souffrir. C'est dans la Méditerranée que la secousse s'est d'abord fait sentir ou a eu son origine (originée aurait dû s'écrire invariable: *originé*; mais l'Académie n'admet point ce mot).

15 Je me rappelle encore ce temps...

16 ...l'effroi... *bonshommes.....*

17 ...nous ne nous en étions pas *doutés.*

J. O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Un marchand remet une pièce de toile de 64 verges en paiement d'une somme de \$37,33 $\frac{1}{3}$. A combien est évaluée la verge de toile?

Réponse: \$0. 58 $\frac{1}{3}$.

Solution:

$\frac{\$37.33\frac{1}{3}}{64} = \$0.58\frac{1}{3}$, prix d'une verge de toile.

II. Un entrepreneur de constructions a dépensé à la fin de la semaine, pour payer 6 journées de travail à 27 ouvriers, une somme de \$121.50. Calculer le prix

de la journée, ces ouvriers recevant tous le même prix?

Réponse: 75 centins.

Solution:

$6 \times 27 = 162$ journées de travail.

$\frac{\$121.50}{162} = \0.75 , prix de la journée d'un

ouvrier.

III. Un marchand a acheté 120 verges de drap à \$2.75 la verge; il l'a ensuite revendu \$3.15 la verge: combien a-t-il gagné sur le tout?

Réponse: \$48.00

Solution:

$\$3.15 - \$2.75 = \$0.40$, gain par verge.

$120 \times \$0.40 = \48.00 , gain total.

IV. Un marchand veut mettre en sacs 68 quintaux (métriques) de blé, dont l'hectolitre pèse 75 kilogrammes. Combien remplira-t-il de sacs, si chacun contient 1 hectolitre? (*L'Education.*)

Réponse: 90 sacs, plus un autre sac qui ne contiendra que 50 kilogrammes.

Solution:

$68 \text{ quintaux} = 68 \times 100 = 6800$ kilogrammes (1 quintal métrique = 100 kilogrammes).

$\frac{6800}{75} = 90$ sacs, plus 50 kilogrammes.

V. Un tonneau contient 218 pintes de vin; on en tire chaque jour 5 pintes. Au bout de combien de jours sera-t-il vidé?

Réponse: Au bout de 44 jours; mais il ne restera que 3 pintes pour le dernier jour.

Solution:

$\frac{218}{5} = 43$ jours + 3 pintes pour le 44^e jour.

VI. Une personne gagne \$1.10 par jour; elle dépense chaque jour, y compris le dimanche, 70 $\frac{5}{8}$ centins pour son entretien. Combien lui reste-t-il au bout de douze semaines si elle a placé \$10 à la caisse d'épargne?

Réponse: \$9.70.

Solution:

$12 \text{ semaines} = 12 \times 6 = 72$ jours de travail.

$72 \times \$1.10 = \$79.20 =$ ce que la personne a gagné.

12 semaines = $12 \times 7 = 84$ jours, dimanches compris.

$84 \times .70\frac{5}{8}$ centins = $\$59.50 =$ ce que la personne a dépensé.

$\$79.20 - \$59.50 - \$10 = \$9.70 =$ ce qu'il lui reste au bout de 12 semaines.

VII. Un marchand a acheté 3 douzaines de mouchoirs au prix de $\$8.75$ la douzaine ; combien doit-il revendre chaque mouchoir pour gagner $\$8$ sur le tout ?

Réponse : $95 \frac{5}{8}$ centins.

Solution :

3 doz. de mouchoirs à $\$8.75$ la doz. = $\$8.75 \times 3 = \26.25 .

$\$26.25 + \$8 = \$34.25$, prix auquel le marchand doit revendre ses mouchoirs pour gagner $\$8$ sur le tout.

$\frac{\$34.25}{36} = \$0.95 \frac{5}{8}$ prix auquel il doit revendre chaque mouchoir.

VIII. On me devait $\$400.00$; j'ai reçu en un paiement $\$10.15.7\frac{1}{2}$, en un autre $\$46.66\frac{3}{4}$, et en un troisième $\$8.17.6$. Combien m'est-il dû encore ? (BELLERSE.)

Réponse : $\$274.70\frac{5}{8}$.

Solution :

Réduisons d'abord $\$10.15.7\frac{1}{2}$ et $\$8.17.6$ en piastres et centins :

$\$10.15.7\frac{1}{2}$	$\$8.17.6$
20	20
$\frac{215}{12}$ chelins	$\frac{177}{12}$ chelins
$\frac{2587\frac{1}{2}}{12}$ deniers	$\frac{2130}{12}$ deniers

Multiplions les deniers par $\frac{5}{3}$ pour les réduire en centins :

$\frac{2587\frac{1}{2} \times 5}{3} = 4312\frac{1}{2}$ centins, ou $\$43.12\frac{1}{2}$.

$\frac{2130 \times 5}{3} = 3550$ centins, ou $\$35.50$.

Faisons la somme des paiements partiels :

$\$43.12\frac{1}{2} + \$46.66\frac{3}{4} + \$35.50 = \$125.29\frac{1}{8}$.

Retranchons cette dernière somme de la somme due :

$\$400.00 - \$125.29\frac{1}{8} = \$274.70\frac{5}{8} =$ ce qui reste encore dû.

IX. Réduisez $\pounds 540.13.6\frac{1}{2}$ en piastres. (BELLERSE.)

Réponse : $\$2162,70\frac{5}{8}$.

Solution :

Réduisons $\pounds 540.13.6\frac{1}{2}$ en deniers :

$\pounds 540.13.6\frac{1}{2}$

20

$\frac{10813}{12}$ chelins.

12

$\frac{129762\frac{1}{2}}{12}$ deniers.

Multiplions ces deniers par $\frac{5}{3}$ pour les réduire en centins :

$\frac{129762\frac{1}{2} \times 5}{4} = 216270\frac{5}{8}$ centins, ou $\$2162.70\frac{5}{8}$, somme demandée.

X. A a donné les $\frac{2}{3}$ d'un louis à B, les $\frac{1}{4}$ d'un chelin à C, et les $\frac{1}{4}$ d'un denier à D ; combien a-t-il donné en tout ? (BELLERSE.)

Réponse : $\pounds 0.14.1\frac{1}{4}$

Solution :

Les $\frac{2}{3}$ d'un louis = $\frac{2 \times 20}{3} = 13\frac{1}{3}$ chelins, ou 13 chelins 4 deniers.

Les $\frac{1}{4}$ d'un chelin = $\frac{3 \times 12}{4} = 9$ deniers.

13 chelins et 4 deniers + 9 deniers + $\frac{1}{4}$ d'un denier = 14 chelins $1\frac{1}{2}$ denier, somme demandée.

XI. Trouvez le prix, en louis, de $25\frac{1}{2}$ minots de patates à 35 sous le minot. (BELLERSE.)

Réponse : $\pounds 1.17.2\frac{1}{4}$.

Solution :

$25\frac{1}{2} \times 35 = 892\frac{1}{2}$, prix des $25\frac{1}{2}$ minots de patates exprimé en sous.

$\frac{892\frac{1}{2}}{2} = 446\frac{1}{4}$, même prix exprimé en deniers.

$\frac{446\frac{1}{4}}{12} = 37$ chelins + $2\frac{1}{4}$ deniers.

$\frac{37}{20} = \pounds 1 + 17$ chelins.

Le prix demandé = $\pounds 1.17.2\frac{1}{4}$.

XII. Un marchand de vin a vidé un tonneau en 4 jours. Le 1er jour, il en a tiré $\frac{1}{4}$; le 2e jour, le $\frac{1}{3}$ du reste ; le 3e jour, la $\frac{1}{2}$ du reste précédent ; le 4e jour, il a achevé de vider le tonneau, et il en

a tiré 54 pintes. Quel est le nombre de pintes que contenait le tonneau ?

Réponse : 216 pintes.

Solution :

Le contenu du tonneau—ce qu'on en a tiré = $1 - \frac{1}{4} = \frac{3}{4}$ = le 1er reste.

Le tiers du 1er reste = $\frac{3}{4} \times \frac{1}{3} = \frac{1}{4}$; et

$\frac{3}{4} - \frac{1}{4} = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}$ = le 2e reste.

La moitié du 2e reste, c'est-à-dire la moitié de $\frac{1}{2} = \frac{1}{4}$; et $\frac{1}{2} - \frac{1}{4} = \frac{1}{4}$ = 3e reste.

D'après les données du problème, cette fraction $\frac{1}{4} = 54$ pintes; alors le contenu du tonneau = $54 \times 4 = 216$ pintes.

J. O. C.

PROBLEMES D'ALGÈBRE.

I. On a trois sortes de marchandises qui valent ensemble 230 écus 5 gros. La livre de chaque espèce vaut autant de gros qu'on a de livres de cette espèce. Il y a de la seconde marchandise un tiers de plus que de la première, et de la troisième 3 fois $\frac{1}{2}$ de plus que de la seconde. Combien y a-t-il de chaque marchandise ? (TERQUEM.)

Réponse : 15 la première, 20 la seconde, 70 la troisième.

Solution :

Soient x = la quantité de la 1re marchandise,

y = la quantité de la 2e marchandise, et z = " " " 3e " "

D'après les données du problème,

$$x^2 + y^2 + z^2 = 5525 \text{ gros,} \quad (1)$$

$$\frac{4x}{3} = y, \quad (2)$$

$$\text{Et} \quad \frac{7y}{2} = z. \quad (3)$$

La valeur de y dans l'équation (2) = $\frac{4x}{3}$, substituant cette valeur à y dans l'équation (3), nous aurons

$$\frac{28x}{3} = 2z,$$

$$\frac{14x}{3} = z. \quad (4)$$

Remplaçons maintenant dans l'équation (1) y et z par leurs valeurs respectives, (2) et (4) :

$$x^2 + \frac{16x^2}{9} + \frac{196x^2}{9} = 5525,$$

$$9x^2 + 16x^2 + 196x^2 = 49725,$$

$$221x^2 = 49725,$$

$$x^2 = 225;$$

$$\text{D'où} \quad x = \sqrt{225} = 15,$$

quantité de la 1re marchandise.

$$\text{Et, équation (2), } y = \frac{4x}{3} = \frac{4 \times 15}{3} =$$

20, quantité de la 2e marchandise.

$$\text{Enfin, équation (4), } z = \frac{14x}{3} =$$

$\frac{14 \times 15}{3} = 70$, quantité de la 3e marchandise.

II. Trouvez deux nombres dont la somme égale a , et dont le produit égale b . (TERQUEM.)

$$\text{Réponse : } \frac{a + \sqrt{a^2 - 4b}}{2}, \frac{a - \sqrt{a^2 - 4b}}{2}.$$

Solution :

Soit x = le 1er nombre,

Alors $a - x$ = le dernier.

D'après le problème,

$$x(a - x) = b,$$

$$ax - x^2 = b,$$

$$x^2 - ax = -b.$$

Complétant le carré : $x^2 - ax + \frac{a^2}{4} =$

$$\frac{a^2}{4} - b = \frac{a^2 - 4b}{4}.$$

Extrayant la racine : $x - \frac{a}{2} = \sqrt{\frac{a^2 - 4b}{4}}$,

$$x = \frac{a}{2} + \sqrt{\frac{a^2 - 4b}{4}} = \frac{a}{2} + \frac{\sqrt{a^2 - 4b}}{2} =$$

$$\frac{a + \sqrt{a^2 - 4b}}{2}, \text{ premier nombre.}$$

$$\text{Et } a - x = a - \frac{a + \sqrt{a^2 - 4b}}{2} =$$

$$\frac{2a - a - \sqrt{a^2 - 4b}}{2} = \frac{a - \sqrt{a^2 - 4b}}{2}, \text{ dernier}$$

nombre.

III. Trouver deux nombres dont la différence soit égale à 8, et dont le produit soit égal à 240. (TERQUEM.)

Réponse : 12 et 20.

Solution :

Soit x = le premier nombre ;

Alors $x + 8$ = le dernier nombre.

D'après les données du problème,

$$x^2 + 8x = 240.$$

Compl. le carré : $x^2 + 8x + 16 = 240 + 16 = 256.$

Extray. la racine : $x + 4 = \sqrt{256} = 16 ;$

D'où $x = 16 - 4 = 12$, premier nombre.

Et $x + 8 = 12 + 8 = 20$, dernier nombre.

IV. Quel est le nombre qui, retranché de son carré, laisse 306 pour reste ? (TERQUEM.)

Réponse : 18.

Solution :

Soit x = ce nombre,

Alors $x^2 - x = 306.$

Compl. le carré : $x^2 - x + \frac{1}{4} = 306 + \frac{1}{4} =$

$$\frac{1225}{4} ;$$

Extray. la racine : $x - \frac{1}{2} = \sqrt{\frac{1225}{4}} = \frac{35}{2} ;$

D'où $x = \frac{36}{2} = 18$, nombre demandé.

V. Trouver un nombre tel qu'en multipliant son tiers par son quart et ajoutant au produit cinq fois ce nombre, la somme surpasse 200 d'autant que 280 surpasse la somme cherchée. (TERQUEM.)

Réponse : 48.

Solution :

Soit x = ce nombre ;

Alors, d'après les données du problème,

$$\frac{x}{3} \times \frac{x}{4} + 5x - 200 = 280 - x,$$

$$\frac{x^2}{12} + 6x = 480,$$

$$x^2 + 72x = 5760.$$

Compl. le carré : $x^2 + 72x + 1296 = 5760 + 1296 = 7056 ;$

Extray. la racine : $x + 36 = \sqrt{7056} =$

$$84 ;$$

D'où, $x = 84 - 36 = 48$, nombre demandé.

PROBLEMES DIVERS.

(Pour les classes supérieures.)

I. Un ouvrier recouvre d'une couche de ciment la paroi intérieure d'un bassin qui a la forme d'une calotte sphérique ; le diamètre du bassin est de 11 m. et la profondeur au point le plus bas est 0^m,45. Combien lui devra-t-on payer de mètres carrés de rendu ?

Réponse : 95.67 m².

Solution :

Désignons par a le diamètre du bassin, par b la plus courte distance de ce diamètre au point le plus bas du bassin, et par x le rayon de la sphère dont le bassin forme une calotte.

Cherchons d'abord le rayon de la sphère ; nous calculerons ensuite la surface de la zone sphérique.

Nous trouvons le rayon par la relation

$$\frac{a^2}{4} = b(2x - b) = 2bx - b^2$$

D'après les données du problème, $a = 11$ m., $b = 0^m,45$. En introduisant ces valeurs numériques dans l'équation précédente, nous avons :

$$\frac{121}{4} = 0.9x - 0,2025$$

$$30,25 + 0,2025 = 0,9x$$

$$9x = 304,55$$

$$x = 33,8361$$

L'aire d'une zone sphérique = $2\pi R \times h.$

$$\text{Aire} = 0,9 \times 3,1416 \times 33,8361$$

$$\text{Aire} = 30,4525 \times 3,1416$$

$$\text{Aire} = 95,67 \text{ m}^2.$$

II. On veut faire une citerne pouvant contenir 1700 hectolitres d'eau. La citerne doit avoir la forme d'un parallépipède, et ses dimensions doivent être entre elles comme les nombres 5, 7 et 9. Quelles seront ces dimensions ?

Solution :

Soit x la longueur de la citerne ; les autres dimensions seront $\frac{7x}{9}$ et $\frac{5x}{9}$. On a :

$$x \times \frac{7x}{9} \times \frac{5x}{9} = 170000 \text{ dm}^3, \text{ et en faisant}$$

les multiplications indiquées : $\frac{35x^3}{81} =$

$$170000 \text{ dm}^3.$$

d'où $x^3 = \frac{170000 \times 81}{35} = 393429 \text{ dm}^3$ environ.

$x = \sqrt[3]{393429}$; d'où, par log. on tire: log. 393429 = 5,59486.

En divisant par l'indice 3, il vient 1,86495.

Le log. 1,86495 correspond à 73 dm, 278 ou 7m, 3278.

donc $x = 7\text{m}, 3278$

l'autre côté = $\frac{7\text{m}, 3278 \times 7}{9} = 5\text{m}, 6994$

et le petit côté = $\frac{7\text{m}, 3278 \times 5}{9} = 4\text{m}, 0710$.

Réponse: longueur 7m, 3278; largeur 5m, 6994; hauteur 4m, 0710.

III. Un observateur placé à l'ouverture d'un puits de mine a laissé tomber une pierre au fond et a compté sur sa montre 5 secondes depuis le commencement de la chute jusqu'à la perception du bruit. Quelle est approximativement la profondeur du puits? (On fera abstraction de la résistance de l'air.)

Solution :

Les 5 secondes écoulées depuis le commencement de la chute jusqu'à l'arrivée du son à l'oreille de l'observateur comprennent :

1^e Le temps employé par la pierre pour descendre, et 2^e le temps employé par le son pour remonter.

Si nous représentons le premier par x , le second sera exprimé par $(5-x)$.

Soit e l'espace parcouru par la pierre; en appliquant la formule de la pesanteur, $e = \frac{gt^2}{2}$, nous aurons :

$$e = \frac{gx^2}{2} \quad (1)$$

D'autre part, en admettant que le son parcourt 340m par seconde, nous aurons :

$$e = 340(5-x) \quad (2)$$

Des égalités (1) et (2), nous tirons l'équation suivante;

$$\frac{gx^2}{2} = 340(5-x)$$

qui donne: $gx^2 = 680(5-x)$

$$gx^2 = 3400 - 680x$$

et $gx^2 + 680x - 3400 = 0$

et enfin $x^2 + \frac{680x}{g} - \frac{3400}{g} = 0$

d'où nous tirons: $x = \frac{-340 \pm \sqrt{\left(\frac{340}{g}\right)^2 + \frac{3400}{g}}}{g}$

et de là: $x = \frac{-340 \pm \sqrt{\frac{115600}{g^2} + \frac{3400g}{g^2}}}{g}$

$$x = \frac{-340 \pm \sqrt{115600 + 3400g}}{g}$$

et enfin: $x = \frac{-340 \pm \sqrt{115600 + 3400g}}{g}$

En remplaçant g par sa valeur 9m, 8088 on a :

$$x = \frac{-340 \pm \sqrt{115600 + 3400 \times 9\text{m}, 8088}}{9,8088}$$

Puis en effectuant les calculs, on a successivement :

$$x = \frac{-340 \pm \sqrt{148949,92}}{9,8088}$$

prenant le signe positif du radical :

$$x = \frac{-340 + 385,94}{9,8088}$$

$$x = \frac{45,94}{9,8088}$$

et enfin $x = 4\text{s}, 68355$, temps employé par la pierre et $(5-x) = 0\text{m}, 31645$, temps employé par le son.

On déduit de là :

$$e = 0,31645 \times 340\text{m} = 107\text{m}, 59$$

et pour preuve :

$$e = \frac{g x^2}{2} = \frac{9,8088 \times (4,68355)^2}{2} = 107\text{m}, 58$$

Réponse: La profondeur approximative du puits est donc de 107m,6 à 0m, 1 près.

(Extraits de l'Éducateur.)

TRIBUNE LIBRE

CORRESPONDANCE.

A. M. le Secrétaire du Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

Montréal, 11 septembre 1886.

Monsieur le Secrétaire,

Permettez-moi de signaler une inexactitude échappée à la rédaction du *Journal de l'Instruction publique*, en son numéro 4, page 89. Il s'agit d'un problème sur le mesurage.

« Un cône ayant 12 pieds de circonférence et 6 pieds de hauteur doit être peint à raison de 70 cts le (pied carré); combien faut-il payer? »

Dans la solution indiquée, on multiplie la circonférence du cône par la moitié de la hauteur, et l'on donne le résultat comme exprimant la surface du cône, d'où l'on conclut le prix demandé.

La solution exacte est un peu plus complexe ; en effet le cône est engendré par un triangle rectangle, une équerre, tournant autour d'un côté de l'angle droit, justement le côté qui a 6 pieds (hauteur du cône) : il faut nécessairement calculer l'hypoténuse de cette équerre, en appliquant le théorème de Pythagore : *le carré de l'hypoténuse égale la somme des carrés des deux autres côtés* ; et ainsi, on voit qu'il faut aussi calculer l'autre côté de l'angle droit, c'est-à-dire le rayon de la base du cône, dont la circonférence est donnée (12 pieds).

$$12 \div 6,28 = 1,91 \dots \text{rayon du cône.}$$

$$1,91^2 \dots \dots \dots 3,65$$

$$6^2 \dots \dots \dots 36$$

$$\text{Somme} \dots \dots 39,65$$

$$\text{Racine carrée} \dots 6,30 \dots \dots \text{côté du cône}$$

$$\text{Demi-côté} \dots \dots 3,15$$

Surface latérale du cône :

$$12 \times 3,15 \text{ ou } 37,80 \text{ pieds carrés}$$

$$\text{Prix : } 37,80 \times 0,70 \text{ ou } \$26,45.$$

S'il faut aussi peindre la base, on en cherchera d'abord la surface, qui égale la demi-circonférence multipliée par le rayon, soit

$$6 + 1,91 \text{ ou } 11,46 \text{ pieds carrés,}$$

$$\text{Prix : } 11,46 \times 0,70 \text{ ou } \$8,02$$

Le prix total serait alors

$$26,45 + 8,02 \text{ ou } \$34,47$$

Un lecteur du Journal.

L'erreur que signale ici *Un lecteur du journal* ne nous est pas échappée, attendu que nous ne nous sommes pas occupé de constater si la solution du problème en question était inexacte ou non. Nous avons publié les documents du Bureau des Examineurs absolument comme nous publions tout document officiel qu'on nous envoie, laissant à l'auteur la responsabilité.—*Rédacteur.*

BEAUX-ARTS.

Dans le mois de juillet dernier, j'ai publié un article sur une collection de tableaux anciens de diverses écoles. L'idée de faire, pour le Canada, l'acquisition d'un semblable trésor paraît avoir impressionné favorablement l'opinion publique : *La Presse, La Minerve, Le Star,*

La Gazette de Montréal et quelques journaux de Québec ont reproduit cet article.

Pour le moment, signalons un jeune artiste de talent et d'avenir, monsieur F.-Ed. Meloche, qui veut bien appuyer le projet dans deux correspondances qu'a publiées *La Minerve*.

Dans sa première lettre, M. Meloche insiste sur les avantages que cette acquisition procurerait à la jeunesse dans l'étude des Beaux-Arts ; il indique la succursale de l'Université Laval comme pouvant recevoir le dépôt et la garde de ce musée, auquel une place convenable pourrait être préparée dans les constructions projetées par cette grande école. Dans l'idée de M. Meloche, les personnes riches de Montréal se mettraient à la tête d'un mouvement ayant pour but l'acquisition de la galerie, laquelle serait ensuite confiée à l'Université Laval, sous des conditions à régler entre la dite université et le comité de souscription. M. Meloche annonce que, dans ce cas, il souscrirait pour 100 piastres, (voir *La Minerve*, 26 août 1886).

Dans la seconde lettre, qu'on peut lire dans *La Minerve* du 13 septembre 1886, M. Meloche développe d'abord l'idée de la fondation d'une bourse qui serait donnée au concours, et qui permettrait au vainqueur d'aller compléter ses études artistiques à Paris, Rome, Florence ou toute autre ville indiquée par le jury du concours. Après quoi M. Meloche pousse de nouveau ses concitoyens de Montréal à l'acquisition de la galerie de tableaux qui se trouve en vente à Rome, et il ajoute : " Si une institution telle que l'Université " Laval devenait dépositaire de la galerie " dont parlait M. U.-E. Archambault, " elle serait en état de diriger l'enseigne- " ment, et de maintenir les traditions de " l'art chrétien ; nous aurions, dans un " avenir rapproché, des artistes sérieux, " tendant vers le but véritable de l'art " religieux et historique : la gloire de " Dieu et de la patrie.—Montréal, une " fois en possession d'un musée de pre- " mier mérite, attirerait à elle toute la " jeunesse studieuse, pas un étranger n'y " passerait sans prolonger son séjour, et " le nombre des visiteurs augmenterait " dans une notable proportion."

M. Meloche répond à l'observation probable de plusieurs personnes, savoir : que l'acquisition du musée dispenserait d'envoyer les jeunes gens étudier ailleurs. Il

dit que la bourse dont il propose la fondation ne serait pas pour les peintres seulement, mais aussi pour les sculpteurs, les architectes, les graveurs, les dessinateurs, et qu'ainsi l'un des projets ne détruit pas l'autre.

Tous les progrès s'enchaînent, et les diverses branches des Beaux-Arts se donnent la main. A l'idée excellente de fonder un prix pour permettre à nos jeunes artistes les mieux doués d'aller étudier et se former dans les grandes écoles de l'Europe, succède naturellement l'idée de fonder une véritable école des Beaux-Arts; et *La Minerve* du 22 septembre publie à ce propos une intéressante correspondance de M. L. Larose, datée du 19 septembre 1886.

M. Larose fait remarquer que l'idée réveillée par M. Meloche avait déjà été émise et développée depuis de longues années par M. Chabert, dans son programme pour la jeunesse canadienne; M. Chabert ne la proposait d'ailleurs que comme un complément, un couronnement d'études préalables, faites dans une école spéciale que le Canada devrait se donner d'abord, une école du genre de celle que rêvait M. Bourassa, et qu'il a décrite dans une de nos revues il y a déjà plusieurs années, une école du genre de celle que M. Chabert a tenté de créer au prix de tant d'efforts.

"J'opine certainement, dit M. Larose " en terminant sa lettre, en faveur de la " proposition de M. U.-E. Archambault " au sujet de la riche collection de peintures de maîtres, mais je la souhaiterais " encore plus vivement si on nous dotait " d'une école propre à nous apprendre à " lire dans ces savantes pages du pinceau. " Je serais heureux, ajoute-t-il, de voir " tous les intéressés dans les Beaux-Arts " exprimer leur opinion là-dessus, et " arriver à un résultat pratique et " prompt."

Tels sont les points de vue indiqués dans la lettre de M. Larose.

Il est certain qu'une galerie de peinture placée dans un pays où il n'y aurait personne qui fût capable de l'apprécier, serait pour le moins un luxe aussi préventieux qu'inutile. Une école des Beaux-Arts est aussi nécessaire pour étudier et comprendre les modèles des grands maîtres, que ces mêmes modèles sont indispensables à ceux qui veulent embrasser la carrière artistique.

Nous voici donc en présence de trois projets, tous excellents; le grand danger, dans une telle situation, est que l'on se borne à ne rien faire. Les trois projets se complètent entre eux, et leur réalisation, ne pouvant être simultanée, se fera probablement sous une succession rapide. Le projet d'envoyer à l'étranger des sujets hors ligne suppose nécessairement une première formation sur place, et par conséquent une école. L'école, à son tour, suppose une collection suffisante d'œuvres de maîtres; c'est donc l'acquisition de la galerie qui s'impose en premier lieu, d'autant plus que ce trésor, dont il est facile de faire constater la réalité et la valeur, est à notre disposition aujourd'hui, et peut nous échapper demain.

Dirigeons donc nos efforts et nos ressources vers l'acquisition de cette collection unique de tableaux, et il n'y a pas de doute que la réalisation de ce premier projet amènera et facilitera la réalisation des deux autres.

Puissions-nous, en entrant dans cette voie, voir bientôt se réaliser l'existence présente de cette *Association pour l'avancement des Beaux-Arts*, que M. Meloche, dans une lettre du 22 septembre 1886, aime à saluer comme une société future!

U. E. ARCHAMBAULT.

LANGUE FRANÇAISE ET LITTÉRATURE

La Bruyère a-t-il eu raison de dire: " Corneille peint les hommes comme ils sont, Racine les peint tels qu'ils devraient être?"

Il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait entendu bien des fois, et peut-être répété souvent cette maxime: " Corneille peint les hommes comme ils devraient être, Racine les peint tels qu'ils sont." Elles sont si commodes, ces formules toutes faites; elles s'adaptent si bien au début ou à la conclusion d'une composition littéraire, elles remplacent si bien les jugements individuels, et les idées personnelles! Vous savez ce que nous entendons par des idées personnelles? ce ne sont pas des pensées que nul n'aurait eues avant nous, des pensées ne devant rien à personne, absolument neuves et originales: qui pourrait se flatter d'en avoir beaucoup de cet ordre là? non: les idées reçues des autres peuvent fort bien

devenir nos idées personnelles, si nous ne les acceptons qu'après les avoir bien comprises, si nous sommes capables d'en rendre compte et de les expliquer. Quand vous avez bien saisi un théorème de géométrie, la vérité démontrée vous appartient aussi complètement qu'à celui qui vous l'a enseignée, qu'à celui qui l'a découverte. Eh bien ! de bonne foi, quand vous reprenez, après tant d'autres, ces antithèses de La Bruyère, vous êtes-vous bien rendu compte, êtes-vous bien convaincu de l'exactitude de ce jugement ? Croyez-vous que Racine soit en effet le peintre de la réalité, et qu'il puisse être revendiqué par cette classe, aujourd'hui si nombreuse, de poètes et d'écrivains, qui s'appellent eux-mêmes réalistes ? Racine réaliste ! le seul rapprochement de ces termes ne suffit-il pas à réfuter la proposition ? C'est qu'en effet, pour être consacrée, elle n'en est pas moins fausse.

Le vrai, c'est que l'un et l'autre représentent l'idéal, c'est-à-dire quelque chose de supérieur à la réalité ; si l'on veut, la perfection de la réalité ; dans l'un, c'est l'idéal de la force, de la liberté, triomphant de tous les obstacles, et soumettant à la raison les passions, les événements, la fortune ; dans l'autre, c'est l'idéal du sentiment, régnant souverainement dans le cœur qu'il a envahi. Corneille nous propose ce spectacle, vraiment olympique, d'une volonté humaine aux prises avec les tentations qui peuvent l'assaillir et sur ces agitations désordonnées il ramène bientôt le calme et l'apaisement. Racine nous montre le trouble et l'inquiétude sans fin de ces passions que rien ne maîtrise. L'un nous exhorte et nous attire par la beauté de la victoire ; l'autre nous effraie par la honte et les malheurs de la défaite. Mais est-ce à dire que la vraie nature de l'homme soit dans cette faiblesse et cet abandon, plutôt que dans l'énergie de la résistance ? Je vais plus loin : si l'on veut le portrait véritable de l'homme, tel que la nature l'a fait, tel qu'une psychologie exacte le révèle, c'est à Corneille qu'il faut le demander. J'insiste sur cette observation que je crois nouvelle, parce qu'elle me paraît expliquer, avec la diversité de deux génies, le caractère propre de leur système dramatique.

Dans la tragédie de Corneille, à peine l'action engagée, que voyons-nous ? Une âme héroïque dans la situation où les

anciens nous montrent Hercule, sollicité d'un côté par la volupté, de l'autre par la vertu.

Hercule, fatigué de sa tâche éternelle,
S'assit, dit-on, un jour, entre un double chemin ;
Il vit la Volupté qui lui tendait la main,
Il suivit la Vertu, qui lui sembla plus belle !

(A. DE MUSSET.)

Certes, c'est là une difficulté que toute âme humaine connaît, ainsi que la lutte intérieure qui doit la résoudre. Ces délibérations du Cid ou d'Auguste, chacune les a reprises pour son propre compte, et si nous avons réduit la passion au silence, si nous avons pu dire :

Je suis maître de moi...
Je le suis, je veux l'être,

nous avons reconnu alors la nature, la réalité dans l'idéal que le poète nous propose.

Au contraire, dans Racine, la volonté est, pour ainsi dire, supprimée ; elle n'a pas de rôle dans ses pièces. Comme dans le théâtre grec, une sorte de fatalité mène tous les événements ; si ce n'est point le destin, c'est cette fatalité que le jansénisme lui a enseignée. La passion envahit ses personnages ; ils se laissent aller sans résistance à leur invincible faiblesse. Les seules luttes que présente sa tragédie, sont celles qui naissent de deux passions contraires dans le même cœur, ou du choc des passions rivales entre les personnages, comme la tempête du conflit des vents ; mais la volonté ne vient jamais calmer les flots bouleversés. Pyrrhus hésite à livrer le fils d'Hector : c'est qu'il n'a point encore désespéré d'Andromaque ; Hermione recule au moment d'assassiner Pyrrhus : c'est que l'amour est plus fort que la vengeance. Mais aucun d'eux ne dira jamais : je suis maître de moi ! Les résolutions ne sont que des désirs impuissants, les remords, le regret mélancolique d'une âme qui assiste à sa propre chute, sans trouver la force de se relever.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait point dans cette tragédie la morale la plus pure.

D'abord il y a partout une raison saine, qui ne donne point au mal les couleurs du bien, qui ne fait point un mérite des faiblesses, ni du crime une vertu de plus ; il y a cette délicatesse toujours chaste de l'expression qui purifie tout, et dans les

frémissements de la sensation ne laisse voir que les rêves de l'âme.

Enfin, à côté des passions coupables, le poète place toujours l'image du bien auquel il donne de ravissantes douceurs : auprès d'Hermione, Andromaque ; Josabeth, près d'Athalie. En regard des voluptés interdites, dont la poursuite mène par la honte au désespoir, il nous présente le gracieux tableau des joies se-reïnes et des amours innocentes ; à côté de Phèdre, Aricie. Seulement remarquons que cette vertu n'est pas, comme dans Corneille, le triomphe de la volonté résistant à tous les assauts :

Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu,
Et l'on doute d'un cœur qui n'a pas combattu :

c'est l'état naturel de ces âmes s'avancant dans le bien sans efforts et sans entraves. En revenant au jansénisme qui est au fond de tout cela, nous dirons que cette vertu, c'est l'état de grâce environnant les belles âmes d'une auréole, au-dessus de l'abîme où s'agitent les réprouvés.

Quoi qu'il en soit, de l'exposition qui précède, nous retiendrons cette vérité : les personnages de Corneille sont des forces libres, les personnages de Racine sont des sentiments et des passions.

Cette simple définition suffit à expliquer le système des deux tragédies. Ainsi l'on a remarqué combien Racine est supérieur à Corneille pour la liaison des scènes, la suite et l'enchaînement des idées, qui ne laisse rien au hasard, mais tire toutes les situations des caractères une fois donnés, comme une conséquence un principe qui la contient. Chez lui on ne trouvera jamais ce démenti que les héros de Corneille se donnent parfois à eux-mêmes, ces contradictions si fréquentes dans la réalité. C'est qu'en effet, ne voyant dans l'homme que le sentiment, il n'a point à compter sur les changements imprévus, les brusques retours, les surprises de la liberté. Or, il est facile de comprendre ce que doit gagner à cela la simplicité de composition. Aussi, comme Racine est à l'aise dans ces règles des trois unités où le génie de Corneille se resserre avec tant d'efforts ! Par là aussi s'explique la différence que l'on trouve dans le pathétique des deux écrivains. Corneille a sans doute des situations touchantes, il attendrit ; mais les larmes qu'il fait répandre,

le plus souvent ce n'est pas à ses personnages qu'on les donne. Eux-mêmes ne veulent pas de notre pitié.

Quoi ! vous me pleureriez mourant pour mon pays ?

Dans le sacrifice, ils ne voient que le triomphe, et, quand ils vont à la mort, ils vont à la gloire ! Aussi nous les admirons nous ne les plaignons pas. La pitié, les larmes, voilà au contraire le tribut qu'exigent les héros ou les héroïnes du sentiment, voilà ce qu'excite en nous la vue de ces blessures du cœur saignant sous nos yeux.

Arrivons enfin au style des deux auteurs. Nous n'avons pas besoin de dire que pour nous le style n'est point, comme on l'a cru quelquefois, une sorte d'ornement mobile qui peut se transporter partout, un certain choix d'expressions et de figures, séparées de la pensée et du sentiment qu'elles traduisent. Ainsi, nous ne dirons point, avec J. B. Rousseau, que ce c'est l'expression seule qui fait le poète, et non la pensée ; ni avec Voltaire, qu'entre Racine et Pradon, il n'y a d'autre différence que le style ; à moins qu'on n'entende par ce mot la pensée elle-même, avec le sentiment, le tour et la couleur qu'on lui donne. Prenons en effet ces vers si souvent cités, et d'abord par Voltaire lui-même :

Depuis que je vous vois, j'abandonne la chasse ;
Elle fit autrefois mes plaisirs les plus doux,
Et quand j'y vais, ce n'est que pour penser à vous.

(PRADON.)

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'impor-
[tune] ;
J'oublie, en vous voyant, les leçons de Neptune ;
Mes seuls gémisséments font retentir les bois,
Et mes coursiers oisifs ont oublié ma voix.

(RACINE.)

Croit-on qu'il n'y ait là qu'une différence de mots et peut-on dire que Pradon et Racine ne sont jamais plus différents que lorsqu'ils pensent de même ? Ne voit-on pas qu'Hippolyte, tel que Pradon le conçoit, est un grossier et rustique personnage, tandis que l'Hippolyte de Racine est le héros, l'élève de Neptune, le demi-Dieu ? Eh bien ! ce style divin de Racine n'est que l'expression naturelle du sentiment et de la passion, ses personnages, parlant tous comme des poètes, sont autant dans la vérité de leur rôle que les héros de Corneille avec la mâle simplicité de leurs

discours; ceux-ci ont toujours un but à atteindre, une victoire à remporter; dans cette lutte ils s'adressent à eux-mêmes les conseils, les apostrophes, les défis; ils se démontrent la nécessité de vaincre, et finissent par se persuader. Voilà pour quoi, dans sa diction, Corneille s'arrête le plus souvent à l'éloquence poétique, tandis que les acteurs de Racine, s'abandonnant au transport des passions qui les agitent, rencontrent naturellement, pour les exprimer, la poésie la plus élevée. En sorte qu'il semble que Fénelon ait pensé à lui en donnant cette définition: La parole animée par les vives images, par les grandes figures, par le transport des passions, et le charme de l'harmonie, voilà ce que les hommes ont appelé la langue des dieux.

L. M.

LECTURE POUR TOUS

Lettre adressée de Londres au journal The Catholic Times and Catholic Opinion, et insérée dans ce journal, numéro du 20 août 1886.

(TRADUCTION)

Education catholique en Canada.

Monsieur, — Veuillez m'accorder une petite place dans votre excellent journal, pour appeler l'attention sur l'admirable système de l'éducation catholique dans la ville de Montréal, et dans d'autres grandes villes du Bas-Canada. L'évidence de ce fait se montre pleinement à la grande Exposition Intercoloniale de South Kensington, section de l'Education en Canada. Les nombreuses colonies de l'Angleterre participent à ce grand concours, non seulement par leurs ressources et leurs produits variés, mais encore quant à l'état intellectuel de leurs habitants.

Ces jeunes pays reconnaissent pleinement que nous sommes à l'âge le plus éclairé de l'histoire du monde, et que l'homme ou le peuple sans éducation restera, dans l'avenir, aux derniers rangs de la société. La connaissance d'une vérité si grande et si importante devrait, dans une certaine mesure, stimuler les maîtres catholiques, et les engager à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour développer et étendre les facultés intellec-

tuelles de la génération scolaire actuelle, afin qu'elle puisse avec confiance prendre sa place dans l'avenir, et donner à la vie pratique de chaque jour des hommes et des femmes se distinguant par une véritable intelligence.

De bien des manières, la science contribue largement aujourd'hui au bien-être et au bonheur de l'homme, et sans aucun doute, il faut mettre au rang des bienfaiteurs de l'humanité les savants de tous les pays et de tous les climats qui consacrent leurs efforts à interroger la nature, pour y trouver le secret des œuvres de la création. Il est bien vrai que l'étude des classiques, la connaissance des discours de Démosthènes et des écrits de Cicéron, donnent au jeune étudiant un vernis de savoir qui lui facilite l'accès de certaines professions déjà trop souvent encombrées; mais ces études ne lui donnent pas la moindre connaissance en géologie, en minéralogie, en paléontologie, non plus que sur l'électricité, le génie civil, la puissance et les applications de la vapeur, et autres objets scientifiques, qui peuvent être d'un immense secours dans le rude combat de la vie.

Aussi devons-nous considérer comme un pas heureux dans la bonne voie, la renaissance, par les autorités qui président aux écoles catholiques de Montréal, de la nécessité de donner aux jeunes gens du moins les bases d'une éducation scientifique, de manière à leur ouvrir les portes du temple de la science, dont la lumière, convenablement appliquée, illumine la marche du monde vers le progrès. Cette manière de voir s'impose à quiconque prend la peine d'examiner les livres, modèles et rapports exposés dans la section de l'éducation, de l'exhibition de Londres.

Pendant que j'étais à Montréal, j'ai reconnu que cette ville présentait de remarquables facilités pour l'éducation de la jeunesse; et cependant, je ne les croyais pas aussi multipliées que je les vois, depuis que j'ai lu le rapport publié par le Bureau catholique d'éducation de cette cité, rapport qu'on peut voir en ce moment à l'Exposition Intercoloniale, dans la section de Québec.

En 1871 (en comptant les annexions déjà faites et celles qui ne peuvent tarder à se faire), la population de Montréal était de 129,306, et en 1886, elle est estimée à 196,800; la proportion de la popu-

lation catholique est de 76 pour cent du total; les trois quarts de ce pourcentage sont formés de Canadiens-Français, et l'autre quart est en majorité formé d'Irlandais.

En 1871, la population irlandaise de la cité était de 25,376, soit 22 pour cent du total; en 1886, elle est de 30,982, soit seulement 18 pour cent du total vu que l'élément irlandais croît moins rapidement que la population totale.

On compte 30 écoles primaires sous le contrôle du Bureau catholique d'éducation, savoir: 12 pour les garçons, 8 pour les filles, et 10 écoles mixtes, le tout avec 193 maîtres. Six de ces écoles sont dirigées par des principaux et pourvues d'un personnel de professeurs; quatre sont confiées aux Frères des Ecoles chrétiennes, 9 à des Sœurs de diverses congrégations, et 11 à des dames institutrices ayant des aides.

A part ces trente écoles, il y a un certain nombre d'institutions semi-privées, toutes assujetties plus ou moins aux conditions imposées par le gouvernement, avec la sanction des évêques du Bas-Canada.

Les instituteurs reçoivent des diplômes de trois degrés, savoir: d'école élémentaire, d'école modèle et d'école académique, et les instituteurs catholiques sont entièrement sous le contrôle du Bureau catholique.

L'instruction religieuse est donnée une fois la semaine par un directeur spirituel, dont la charge est de veiller à la direction religieuse et morale des élèves; chaque semaine, les élèves font un résumé de l'instruction qu'ils ont reçue, et il est rendu compte de ce travail en présence du directeur spirituel.

Les jeunes gens qui ont reçu l'éducation primaire nécessaire peuvent concourir pour entrer à l'Ecole Polytechnique où ils arrivent, par un enseignement mis à leur portée, à la possession d'une bonne somme de connaissances techniques, au double point de vue mécanique et scientifique. Dans le rapport que nous analysons, il est dit que, jusqu'à l'ouverture de cette admirable institution, deux carrières seulement, le droit et la médecine, s'offraient au choix des catholiques canadiens, et qu'en raison de l'encombrement de ces professions, beaucoup de jeunes gens ne pouvaient même se frayer un chemin lucratif dans la vie; qu'en outre,

faute de connaissances techniques et scientifiques suffisantes, les jeunes Canadiens-Français n'étaient pas en mesure de pouvoir prendre part aux grands travaux du pays, ou à l'étude des hautes sciences.

Désormais ces inconvénients sont pratiquement écartés, par la fondation de l'Ecole Polytechnique, sous le contrôle des commissaires d'écoles catholiques et du ministre de l'éducation pour la province de Québec. L'école délivre des certificats ou diplômes de capacité pour les diverses spécialités industrielles; et comme ces diplômes ne sont délivrés qu'à la suite d'une sérieuse constatation de capacité, les jeunes gens diplômés sont fort recherchés, soit dans les entreprises privées, soit par les gouvernements fédéral et provincial.

Les droits à payer à l'école sont de cinq dollars ou une livre sterling en entrant, et de cinquante dollars ou dix livres par année scolaire. Pour cette dépense, relativement faible, un jeune homme peut s'élever dans les plus hautes branches d'études, sans s'imposer les dépenses et les inquiétudes des cours d'une université.

Cette excellente école a été fondée en 1873 par l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'éducation dans la province de Québec, et par les commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal, avec le concours des évêques du Bas-Canada; et cette fondation s'est faite au plus grand avantage de la jeunesse canadienne et même de tout le pays.

Pour être admis à l'Ecole Polytechnique, les jeunes gens doivent être âgés de dix-sept ans, et posséder une bonne instruction sur les objets généraux des études. A cet âge, au lieu de se lancer dans le monde avec une instruction tout élémentaire, il a la facilité d'entrer à l'Ecole Polytechnique, où il étudiera la géologie, la paléontologie, la minéralogie, le génie civil, la navigation, l'arpentage, les mines et carrières, la géométrie, la chimie, la construction des ponts et des chemins de fer, la vapeur et ses applications, l'électricité, l'architecture et les travaux publics, la cosmographie, la confection des routes et des rues, le dessin linéaire, les analyses et essais chimiques, et nombre d'autres branches d'étude, dont une connaissance même élémentaire donne au jeune homme bien plus d'assurance de réussite, que ne peuvent le faire

la simple chance ou des essais multiples.

Le rapport dont nous venons de donner l'analyse est des plus intéressants, et bien digne d'être lu attentivement par ceux qui s'occupent d'éducation ; il n'y a pas lieu de douter que, sur demande, il ne soit adressé et envoyé par les commissaires en charge de la section de Québec, division de l'éducation, à l'Exposition Intercoloniale de Londres.

Votre.....

PETER O'LEARY,

51, Westmoreland road, Watworth, London.

Histoire des choses vulgaires qui nous entourent.

(Suite.— Voir livraison précédente, p. 138.)

De la chevelure.—Une chevelure longue et flottante sur les épaules fut, depuis Clodion en 428, le signe distinctif des premiers rois de France, surnommés pour cette raison *rois chevelus*. Jugés indignes du commandement, ils étaient rasés comme les esclaves et ordinairement enfermés dans un cloître.

C'était un raffinement de politesse chez les Francs, si jaloux de leur chevelure, de s'arracher un cheveu en rencontrant un ami et de le lui offrir. Pour se donner un air plus terrible à la guerre, dit un poète contemporain, ils teignaient quelquefois leur cheveux d'une couleur rouge de sang. Les Bourguignons, de mœurs plus douces, les graissaient habituellement avec du beurre rance.

Pepin et son fils *Charlemagne*, premiers chefs de seconde race, portèrent les cheveux courts ; *Louis 1^{er}*, le *Débonnaire* encore plus ; *Charles II*, le *Chauve*, n'en avait point.

Sous *Hugues Capet*, premier roi de la troisième race en 987, on recommença à porter les cheveux longs. L'usage en fut défendu au 11^e siècle. De cette époque à la fin du 15^e, la chevelure ne dépassa pas le milieu du cou.

François 1^{er}, au 16^e siècle, amena la mode de porter la barbe longue et les cheveux courts. Ce prince, encore jeune, ayant été blessé au visage, voulut ainsi cacher sa cicatrice. Adoptée par les successeurs de ce prince, cette mode changea sous *Louis XIII*, qui aimait les cheveux longs, et qui en porta toute sa vie. Les

courtisans, pour plaire au monarque, couvrirent leur tête d'énormes perruques. La première de ce genre, portée par un nommé *Larivière*, était du poids de deux livres. Les plus belles étaient blondes. Sous *Louis XIV*, elles coûtaient jusqu'à trois milles francs. Sous *Louis XV*, on diminua les grandes perruques qui ne furent plus d'usage que pour les gens de robe.

Après divers modifications, les perruques ont été entièrement abandonnées ; et, depuis la Révolution, la mode des cheveux courts, mode plus commode, plus économique, et surtout plus saine, a définitivement prévalu.

Des cartes à jouer.—Le jeu des cartes (comme le jeu des échecs) nous vient, dit-on, de l'Orient. Connues en Espagne dans le 13^e siècle, introduites en France dans le siècle suivant, les cartes servirent, dit-on, à distraire le roi *Charles VI*, dans les moments lucides de sa démence. Comme l'art de graver sur bois était alors ignoré, la chambre des comptes fut obligée de demander une somme considérable pour faire peindre et dessiner les cartes destinées à l'infortuné monarque.

Du règne de *Charles VII*, son fils, date, avec l'invention du jeu de piquet, l'invention des cartes françaises, par le peintre *Jacquemin Gringonneur*. *Argine*, nom de la dame de trèfle, est l'anagramme de *regina*, reine : c'était *Marie d'Anjou*, femme de *Charles VII*. *Rachel*, la dame de carreau, était *Agnès Sorel*. La dame de pique, sous le nom de la guerrière *Pallas*, était *Jeanne d'Arc*. *Judith* ou la dame de cœur, représentait, *Isabeau de Bavière*, femme de *Charles VI*. *David*, roi de pique, était *Charles VII*, persécuté par son père, comme *David* par *Saül*, et obligé comme lui de se défendre contre un fils rebelle. Les valets, *Ogier*, *Lancelot*, étaient des héros des temps de *Charlemagne* ; *Lahire* et *Hector*, deux capitaines distingués sous *Charles VII*. Les valets, anciennement *varlets*, grade qui menait à celui de chevalier, représentaient la noblesse. Les autres cartes, depuis le dix, représentaient les soldats. Les couleurs mêmes étaient des emblèmes : le cœur désignait la bravoure ; le pique et le carreau, les fers de flèche et de lance ; le trèfle, les fleurs de lys.

LAUJOLET.

STATISTIQUES RELIGIEUSES.

En faisant le compte des fidèles qui dépendent des vicaires apostoliques et de l'archevêque de Goa, dit l'*Univers*, on trouve dans la seule Inde anglaise 1,349,878 catholiques. Dans le territoire portugais proprement dit, c'est-à-dire à Goa, Diu, Daman, on trouve, en outre, 252,477 fidèles. Ces populations ont à leur disposition 3,320 églises ou chapelles, 1,652 écoles avec environ 70,000 élèves, 41 séminaires et collèges, des imprimeries, des journaux, 123 communautés religieuses, 68 orphelinats, 15 hospices et autres institutions. Dans les possessions françaises, c'est-à-dire à Pondichéry, Karikal, Chandernagor, Yanaon, Mahé, on ne compte pas moins de 35,000 fidèles. Le total des catholiques dans l'Inde proprement dite se monte par suite au chiffre minimum de 1,637,355, chiffre relativement considérable si l'on songe aux difficultés de toute sorte qu'y rencontre l'apostolat, lequel dispose de ressources pécuniaires fort minimes.

En dépit de ces difficultés, le catholicisme a fait de tels progrès que, depuis sept ans, plus de 100,000 infidèles ont été baptisés dans les vicariats du Sud. A Pondichéry, dans la partie anglaise du vicariat, il y a eu dans trois années seulement 50,000 conversions de païens adultes. La même progression a été constatée dans l'Inde anglaise, où les catholiques, en 1847, n'étaient pas plus de 700,000. L'augmentation a donc été, depuis, d'environ 12,000 par an.

— Le vicariat apostolique de Pékin compte plus de 30,000 chrétiens très fervents, dont la vie contraste avec la grande corruption morale des païens. La mission renferme 402 chrétiens avec 166 églises et chapelles, 120 écoles, 9 orphelinats avec 800 enfants et 3 hôpitaux.

VARIÉTÉS.

L'Agriculture canadienne. — D'après les derniers rapports officiels, il y a environ 700,000 cultivateurs au Canada, et le produit total de leur travail est évalué annuellement à 149,000,000 de minots de céréales, 104,000,000 de minots de légumes, 106,000,000 de livres de beurre et de fromage, 13,000,000 de minots de pommes, 4,000,000 de livres de raisin, et 5,000,000 de tonnes de foin. Ce dernier chiffre ne comprend pas les milliers de tonnes de foin récolté dans le Nord-Ouest.

Sur l'immense étendue de la confédération, il y a 50,000,000 d'acres de terre non occupés, 22,000,000 d'acres défrichés en totalité ou commencés, et 6,000,000 d'acres en pâturages, sans compter les immenses prairies du Nord-Ouest qui s'étendent sur une surface de 300 lieues, de Winnipeg aux montagnes Rocheuses.

Le bétail est évalué à 900,000 chevaux, 200,000 poulains, 2,000,000 de bêtes à cornes et 1,500,000 vaches laitières, 1,500,000 porcs, 3,000,000 de moutons produisent 12,000,000 de livres de laine.

L'exportation du bétail a pris une très grande extension. En 1874, elle n'était que de 40,000 têtes valant \$1,000,000; en 1880, elle a atteint

55,000 têtes valant \$1,800,000; en 1885, le Canada a exporté 144,000 têtes d'une valeur de \$6,800,000.

Pour les chevaux, l'exportation s'est élevée de 5,400, en 1874, à 12,000 en 1885; celle des moutons s'est élevée de 250,000 en 1874, à 304,000 en 1884.

L'exportation des œufs a dépassé 11,000,000 de douzaines, représentant \$2,600,000.

Enfin, le Canada a exporté l'année dernière 2,000,000 de livres de miel.

—Le département de l'agriculture a publié le recensement des Territoires du Nord-Ouest, fait conformément à la loi passée, l'année dernière.

D'après ce recensement, la population totale de l'Assiniboia, de la Saskatchewan et de l'Alberta est de 48,362 âmes, dont 27,113 du sexe masculin et 21,249 du sexe féminin. Sur ce nombre, 11,899 appartiennent à la classe des gens mariés, et les sauvages sont aussi compris dans ce chiffre total.

Les énumérateurs ont trouvé dans la population sauvage 7,658 personnes non baptisées, c'est-à-dire encore païennes.

Il y a 20,170 sauvages, 3,387 métis français, 577 métis anglais, 762 métis écossais, 65 métis irlandais et 57 métis d'origine inconnue.

—La production de l'or aux Etats-Unis dans le cours de l'année 1885 a été de \$31,800,000, constituant une augmentation de \$1,000,000 sur 1884. Celle de l'argent est estimée à \$51,600,000, contre \$48,800,000 en 1884. L'Etat du Colorado tient le premier rang comme producteur des précieux métaux; la Californie vient en second lieu, puis le Montana et l'Idaho. La production du Montana s'est élevée de \$9,000,000 en 1884 à près de \$13,500,000 en 1885.

Le monnayage total des deux métaux durant la même année a été de \$56,926,810, dont \$27,773,012 en or, et \$28,902,176 en argent.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Par Livraisons de 32 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des *Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain*.

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEACHEMIN & FILS,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Les annonces pour demandes d'instituteurs et situations demandées, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion. Il est entendu que nous chargerons un tarif spécial pour les annonces à long terme.